

Photo 9 : Contexte éolien // Inscription des parcs de Kergrist-Moëlou et de Ker Rose dans le paysage, vue par drone depuis le nord-est du parc de Ker Rose



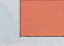
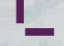

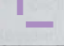
Photo 10 : Contexte éolien // Inscription des parcs de Kergrist-Moëlou et de Ker Rose dans le paysage, vue par drone depuis St-Lubin







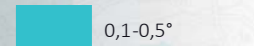
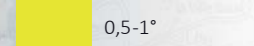
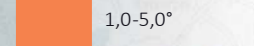
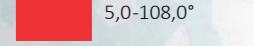
CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ
Côtes d'Armor

-  Zone d'Implantation Potentielle
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

-  Monument Historique classé et périmètre de protection
-  Monument Historique inscrit et périmètre de protection

Angle apparent

-  0,1-0,5°
-  0,5-1°
-  1,0-5,0°
-  5,0-108,0°

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - BD Alti 75 m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 150 m

Réalisation : - Windpro 3.0

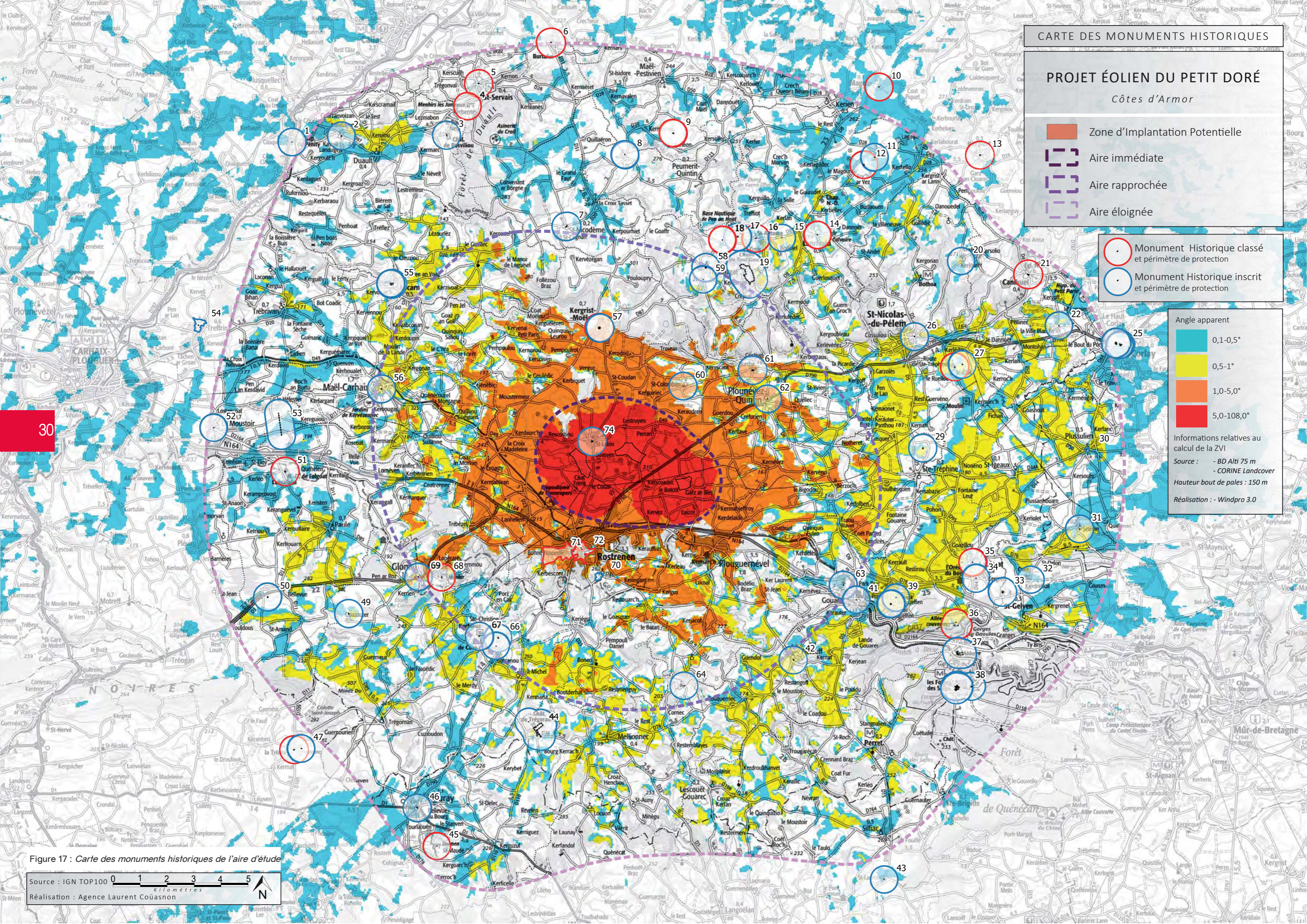


Figure 17 : Carte des monuments historiques de l'aire d'étude

Source : IGN TOP100
Réalisation : Agence Laurent Couâsson

3 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

3.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

Il est important de comprendre comment s'inscrivent les Monuments Historiques de l'aire d'étude dans leur environnement afin de mesurer leur sensibilité vis-à-vis de l'éolien et notamment les risques de «visibilité» et de «covoisibilité», directe ou indirecte, entre les monuments et les éoliennes.

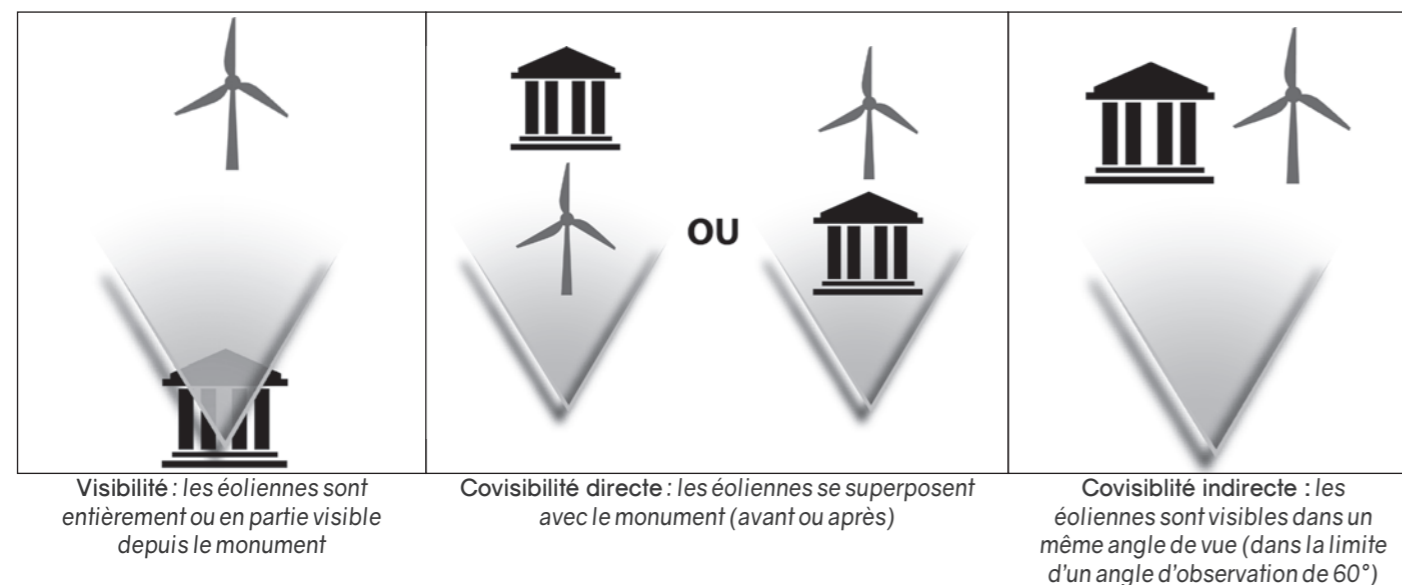


Figure 18 : Schématisation des principes de visibilité - covoisibilité directe - covoisibilité indirecte

La protection au titre des Monuments Historiques résulte de la loi du 31 décembre 1913 (et ses textes modificateurs). Il existe deux cas de figure, l'inscription et le classement (ce dernier traduisant un patrimoine de plus grand intérêt), tous deux générant la servitude des abords. Le périmètre réglementaire de protection autour de tout monument historique est de 500 mètres de rayon mais certains édifices font l'objet d'un périmètre modifié dont la surface est adaptée finement au monument. L'ensemble des monuments historiques, et leur périmètre de protection, apparaît sur la carte ci-contre.

Afin de mener une étude exhaustive des sensibilités potentielles, l'inventaire des monuments historiques a été mené dans un périmètre qui ne s'arrête pas strictement à l'aire d'étude éloignée mais qui considère les premiers kilomètres extérieurs.

Le détail des monuments pris en compte pour la présente étude est donné ci-après dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du monument, la commune, le degré de protection et la surface concernée
- > la distance entre le monument et le point le plus proche de la ZIP
- > l'ouverture pressenties des vues en direction de la ZIP

Pour ce dernier critère, l'analyse se base sur l'étude de la carte de visibilité du projet éolien (voir carte ci-contre), l'examen des vues potentielles à partir d'un repérage sur photo aérienne permettant de visualiser l'environnement immédiat de chaque édifice protégé, avec une flèche indiquant l'orientation du projet éolien¹, ainsi que la typologie du monument. L'ensemble des vignettes est disponible en annexe du présent document.

Dès lors que les vues pressenties ne sont pas qualifiées de «fermées», une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :

- > un repérage sur photo aérienne avec un cône illustrant l'emprise visuelle maximale du projet éolien
- > des photographies issues de la campagne terrain
- > une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice

¹ Dans le cas du présent projet, trois flèches sont représentées sur chaque vignette. Elles correspondent aux trois secteurs qui composent la zone d'implantation potentielle.

n° new	Nom	Commune	Protection	Surface protégée (m ²)	Distance de la ZIP (km)	Vues pressenties en direction de la ZIP
Aire d'étude éloignée						
1	Chapelle et moulin du Pénity	CARNOET	Inscrit	104,93	17	Vues fermées par le relief et les boisements
2	Prieuré de Landugen	DUAULT	Inscrit	261,1	15,9	Vues fermées par le relief et les boisements
3	Château de Rosvilou	DUAULT	Inscrit	324,91	13,7	Vues fermées par le relief et les boisements
4	Menhirs de Kerbernès (deux)	SAINT-SERVAIS	Classé	7,91	14,3	Vues fermées par le relief et les boisements
5	Église	SAINT-SERVAIS	Classé	509,93	14,9	Vues fermées par le relief et les boisements
6	Chapelle de Burthulet	SAINT-SERVAIS	Classé	363,2	15,6	Vues fermées par les boisements
7	Église, cimetière et croix	SAINT-NICODEME	Inscrit	1829,52	8,8	Vues fermées par le relief et les boisements
8	Croix de cimetière du Loch	PEUMERIT-QUINTIN	Inscrit	2,25	11,2	Vues fermées par le relief et les boisements
8	Chapelle du Loch	PEUMERIT-QUINTIN	Inscrit	261,2	11,2	Vues fermées par le relief et les boisements
9	Stèle protohistorique	MAEL-PESTIVIEN	Inscrit	0,84	12,2	Vues fermées par le relief et les boisements
9	Tombe mégalithique	MAEL-PESTIVIEN	Classé	5,65	12,2	Vues fermées par le relief et les boisements
9	Dolmen	MAEL-PESTIVIEN	Classé	5,65	12,2	Vues fermées par le relief et les boisements
10	Église	MAGOAR	Classé	379,85	16,5	Vues fermées par les boisements et le bâti
11	Manoir de Gollodic	LANRIVAIN	Inscrit	103,22	14,5	Vues fermées par le relief et les boisements
12	Chapelle de Lannégant (ruines)	LANRIVAIN	Classé	167,41	14,0	Vues fermées par le relief et les boisements
13	Église et ossuaire	KERPET	Classé	443,62	17,1	Vues fermées par le relief et les boisements
14	Calvaire et ossuaire	LANRIVAIN	Classé	18,81	10,9	Vues fermées par le relief et le bâti
14	Église	LANRIVAIN	Classé	14,26	10,9	Vues fermées par le relief et le bâti
15	Croix du 18e siècle	LANRIVAIN	Inscrit	5,78	10,0	Vues filtrées par la végétation
16	Chapelle Saint-Antoine	LANRIVAIN	Classé	199,24	9,5	Vues fermées par le relief et les boisements
17	Manoir de Lampoul Izellan	TREMARGAT	Inscrit	158,84	9,2	Vues fermées par le relief et les boisements
18	Menhir (Prat-Tuntauren)	TREMARGAT	Classé	3,14	8,8	Vues fermées par le relief et les boisements
18	Menhir (Prat-Rous-Cerch)	TREMARGAT	Classé	3,14	8,8	Vues fermées par le relief et les boisements
19	Camp protohistorique de Toul-Goulic	TREMARGAT	Inscrit	177018,01	8,2	Vues fermées par le relief et les boisements
20	Croix de Kerléouret	SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	Inscrit	1,16	14,4	Vues filtrées par la végétation
21	Église Notre-Dame	CANIHUEL	Classé	2499,07	16,4	Vues fermées par le relief et les boisements
22	Manoir de la Ville Blanche	CANIHUEL	Inscrit	84,05	16,8	Vues fermées par le relief et les boisements
23	Château	Corlay	Inscrit	3160	18,5	Vues fermées par les boisements et le bâti
24	Maison (place de l'Église)	CORLAY	Inscrit	275,97	18,7	Vues fermées par le bâti
25	Place de l'Église	CORLAY	Inscrit	529,87	18,7	Vues fermées par le bâti
26	Église	SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	Inscrit	398,55	11,6	Vues fermées par le relief et le bâti
27	Fontaine	SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	Inscrit	160,54	12,9	Vues fermées par la végétation
28	Chapelle Saint-Eloi	SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	Classé	359,86	12,6	Vues fermées par les boisements et le bâti
29	Tumulus de Kerlabour	SAINTE-TREPHINE	Inscrit	758,97	11,0	Vues ouvertes
30	Croix du 17e siècle	PLUSSULIEN	Inscrit	4,36	17,1	Vues fermées par les boisements et le bâti
31	Chapelle Séléden	PLUSSULIEN	Inscrit	328,95	17,0	Vues fermées par les boisements et le bâti
32	Croix de Kerdreuil	SAINT-GELVEN	Inscrit	2,74	15,6	Vues fermées par les boisements et le bâti
33	Manoir de Correc	SAINT-GELVEN	Inscrit	811,85	14,8	Vues fermées par le relief et les boisements
34	Loge Michel	LANISCAT	Inscrit	145,91	13,7	Vues fermées par le relief et les boisements
35	Église Saint-Gildas (partie classée)	LANISCAT	Classé et inscrit	35,81	13,4	Vues fermées par le relief et les boisements
36	Trois allées couvertes	LANISCAT	Classé	107,97	13,7	Vues fermées par le relief et les boisements
37	Abbaye de Bon Repos (partie inscrite de 1990)	SAINT-GELVEN	Inscrit	15690,51	14,3	Vues fermées par le relief et les boisements
38	Forges des Salles (partie inscrite de 1981)	PERRET	Inscrit	1455,68	15,0	Vues fermées par le relief et les boisements
38	Forges des Salles (partie inscrite de 1993)	PERRET	Inscrit	3019,36	15,0	Vues fermées par le relief et les boisements
38	Forges des Salles (partie inscrite de 1981)	SAINTE-BRIGITTE	Inscrit	2579,06	15,0	Vues fermées par le relief et les boisements
39	Croix de Rosquelfen	LANISCAT	Inscrit	5,92	11,2	Vues fermées par les boisements
40	Chapelle de Rosquelfen et son enclos	LANISCAT	Inscrit	1220,51	11,2	Vues fermées par les boisements et le bâti
40	Calvaire de Rosquelfen	LANISCAT	Inscrit	5,05	11,2	Vues fermées par les boisements et le bâti
41	Rendez-vous de chasse des ducs de Rohan (ancien)	GOUAREC	Inscrit	13,02	10,0	Vues fermées par le relief et le bâti

42	Chapelle Notre-Dame de la Croix	PLELAUFF	Inscrit	222,93	9,7	Vues tronquées par le bâti
43	Chapelle Saint-Laurent	SILFIAC	Inscrit	267,93	18,3	Vues fermées par le relief et les boisements
44	Château de Trégarantec	MELLIONNEC	Inscrit	50106,87	10,5	Vues fermées par le relief et les boisements
45	Dolmen de Guidfosse	PLOURAY	Classé	5,38	15,9	Vues fermées par le relief et les boisements
46	Église	PLOURAY	Inscrit	522,54	15,0	Vues fermées par le relief et le bâti
47	Fontaine de la Trinité-Bezver et son enceinte	LANGONNET	Inscrit	20	16,2	Vues fermées par les boisements
48	Église de la Trinité	LANGONNET	Classé	548,18	16,4	Vues fermées par les boisements et le bâti
49	Tumulus de Goachauter	GLOMEL	Inscrit	1082,16	11,7	Vues fermées par le relief et les boisements
50	Tumulus de Castellaouenan	PAULE	Inscrit	989,7	14,2	Vues fermées par le relief et les boisements
51	Chapelle de Lansalaün de Notre-Dame de Folgoat	PAULE	Classé	251,24	12,6	Vues fermées par le relief et les boisements
52	Église Saint-Juvénal, ossuaire et croix (partie inscrite de 1926)	LE MOUSTOIR	Inscrit	47,58	15,3	Vues fermées par le relief et les boisements
52	Église Saint-Juvénal, ossuaire et croix (partie inscrite de 1926)	LE MOUSTOIR	Inscrit	0,91	15,3	Vues fermées par le relief et les boisements
53	Tunnel de Kervoaguel et terrains	LE MOUSTOIR	Inscrit	12267	12,8	Vues fermées par le relief et les boisements
54	Église	TREFFRIN	Inscrit	236,98	16,5	Vues fermées par les boisements
55	Église et cimetière (parties inscrites de 1926 et 1964)	LOCARN	Inscrit	4460,59	10,8	Vues fermées par le relief et les boisements

Figure 19 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée

■ CROIX DU XVIII^{ÈME} // LANRIVAIN



Photo 11 : Vue en direction du projet depuis la RD 87 avec la croix de Lanrivain au premier plan

Degré d'ouverture sur le paysage: La croix de Lanrivain est implantée sur un talus en «contre-haut» de la route départementale qui la borde. Le regard est ainsi borné par le merlon et, à cette distance du projet (10km) il n'y a pas de visibilité pressentie du projet.

> VALEUR DE L'ENJEU : NUL

■ CROIX DE KERLÉOURET // ST-NICOLAS-DU-PÉLEM



Photo 12 : Vue en direction du projet depuis la croix de Kerléouret

Degré d'ouverture sur le paysage: Depuis la croix de Kerléouret, les vues en direction du projet s'ouvrent sur une parcelle cultivée. Néanmoins, à cette distance (>14 km) il n'y a pas de visibilité pressentie du projet.

> VALEUR DE L'ENJEU : NUL

■ TUMULUS DE KERLABOUR // SAINTE-TRÉPHINE



Photo 13 : Vue en direction du projet depuis une voie qui longe le tumulus de Kerlabour

Degré d'ouverture sur le paysage: Le tumulus de Kerlabour est au cœur d'une parcelle cultivée. Si ce n'est un léger mouvement de terrain, rien n'évoque la présence de cet élément protégé du patrimoine. Du fait de l'éloignement (11 km), des haies diffuses en arrière-plan et de l'absence de mise en valeur du tumulus (qui n'est pas directement accessible ou identifiable), la visibilité du projet, qui reste peu probable, n'aurait pas d'impact significatif sur la perception du tumulus protégé.

> VALEUR DE L'ENJEU : NUL

■ CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA CROIX // PLÉLAUFF



Photo 14 : Échappée visuelle au-dessus des toitures depuis l'entrée de la Chapelle

Degré d'ouverture sur le paysage: L'implantation du bourg de Plélauff étagé sur le versant sud de la vallée du Petit Doré permet des échappées visuelles lointaines dans l'axe de la RD 76 qui borde la chapelle. Néanmoins, au vu de l'éloignement (presque 10 km) et des éléments présents entre le projet et l'observateur, le risque de visibilité impactante du projet est très limité.

> VALEUR DE L'ENJEU : FAIBLE

■ EXEMPLES DE MONUMENTS HISTORIQUES DONT LES VUES SONT FERMÉES EN DIRECTION DU PROJET



Photo 15 : Vues fermées par le relief et le tissu bâti depuis l'église protégée de Saint-Nicolas-du-Pélem



Photo 16 : Vues fermées en direction du projet éolien aux abords de la chapelle Saint-Eloi (St-Nicolas-du-Pélem)



Photo 19 : L'abbaye de Bon Repos (Saint-Gelven) nichée dans la vallée arborée du Canal de Nantes à Brest



Photo 17 : Le château de Trégarantec (Mellionec) dans son cadre arboré



Photo 18 : L'église de Laniscat dans son cadre bâti et arboré

■ COVISIBILITÉ DEPUIS UN LIEU EXCENTRÉ

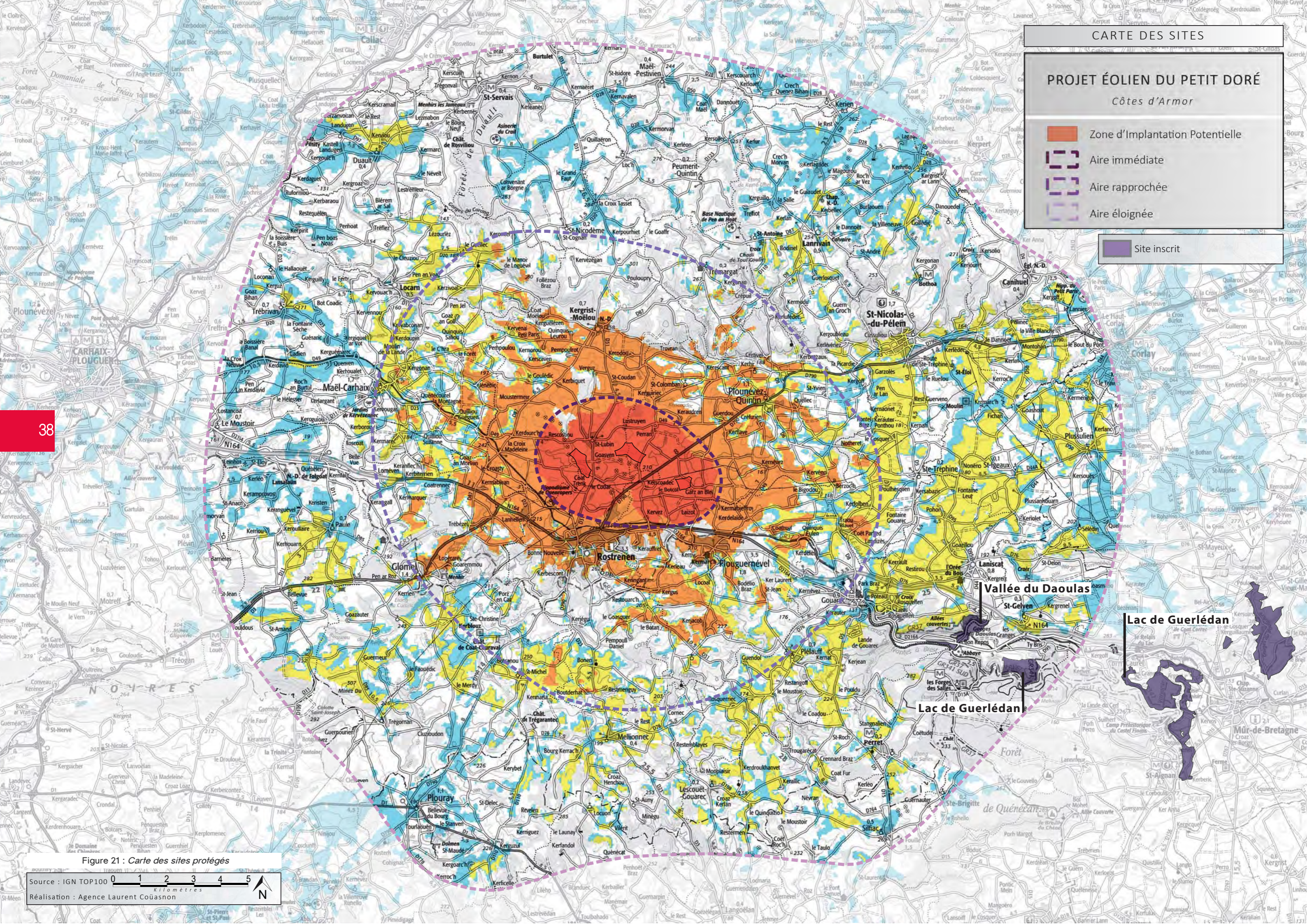
Au regard de l'éloignement minimum entre le patrimoine bâti et la zone d'implantation potentielle dans cette aire d'étude, la covisibilité (directe ou indirecte) depuis un lieu excentré, si elle est possible notamment au regard du relief et de la végétation, est très généralement peu prégnante et ne génère pas d'impact paysager significatif.

■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ

n° new	Nom	Commune	Protection	Surface protégée (m ²)	Distance de la ZIP (km)	Vues pressenties en direction de la ZIP	Sensibilité vis-à-vis du projet éolien
Aire d'étude éloignée							
1	Chapelle et moulin du Pénity	CARNOET	Inscrit	104,93	17	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
2	Prieuré de Landugen	DUAULT	Inscrit	261,1	15,9	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
3	Château de Rosviliou	DUAULT	Inscrit	324,91	13,7	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
4	Menhirs de Kerbernès (deux)	SAINT-SERVAIS	Classé	7,91	14,3	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
5	Église	SAINT-SERVAIS	Classé	509,93	14,9	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
6	Chapelle de Burthulet	SAINT-SERVAIS	Classé	363,2	15,6	Vues fermées par les boisements	nulle
7	Église, cimetière et croix	SAINT-NICODEME	Inscrit	1829,52	8,8	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
8	Croix de cimetière du Loch	PEUMERIT-QUINTIN	Inscrit	2,25	11,2	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
8	Chapelle du Loch	PEUMERIT-QUINTIN	Inscrit	261,2	11,2	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
9	Stèle protohistorique	MAEL-PESTIVIEN	Inscrit	0,84	12,2	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
9	Tombe mégalithique	MAEL-PESTIVIEN	Classé	5,65	12,2	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
9	Dolmen	MAEL-PESTIVIEN	Classé	5,65	12,2	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
10	Église	MAGOAR	Classé	379,85	16,5	Vues fermées par les boisements et le bâti	nulle
11	Manoir de Gollodic	LANRIVAIN	Inscrit	103,22	14,5	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
12	Chapelle de Lannégant (ruines)	LANRIVAIN	Classé	167,41	14,0	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
13	Église et ossuaire	KERPENT	Classé	443,62	17,1	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
14	Calvaire et ossuaire	LANRIVAIN	Classé	18,81	10,9	Vues fermées par le relief et le bâti	nulle
14	Église	LANRIVAIN	Classé	14,26	10,9	Vues fermées par le relief et le bâti	nulle
15	Croix du 18e siècle	LANRIVAIN	Inscrit	5,78	10,0	Vues filtrées par la végétation	nulle
16	Chapelle Saint-Antoine	LANRIVAIN	Classé	199,24	9,5	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
17	Manoir de Lampoul Izellan	TREMARGAT	Inscrit	158,84	9,2	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
18	Menhir (Prat-Tuntauren)	TREMARGAT	Classé	3,14	8,8	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
18	Menhir (Prat-Rous-Cerch)	TREMARGAT	Classé	3,14	8,8	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
19	Camp protohistorique de Toul-Goulic	TREMARGAT	Inscrit	177018,01	8,2	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
20	Croix de Kerléouret	SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	Inscrit	1,16	14,4	Vues filtrées par la végétation	nulle
21	Église Notre-Dame	CANIHUEL	Classé	2499,07	16,4	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
22	Manoir de la Ville Blanche	CANIHUEL	Inscrit	84,05	16,8	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
23	Château	Corlay	Inscrit	3160	18,5	Vues fermées par les boisements et le bâti	nulle
24	Maison (place de l'Église)	CORLAY	Inscrit	275,97	18,7	Vues fermées par le bâti	nulle
25	Place de l'Église	CORLAY	Inscrit	529,87	18,7	Vues fermées par le bâti	nulle
26	Église	SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	Inscrit	398,55	11,6	Vues fermées par le relief et le bâti	nulle
27	Fontaine	SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	Inscrit	160,54	12,9	Vues fermées par la végétation	nulle
28	Chapelle Saint-Eloi	SAINT-NICOLAS-DU-PELEM	Classé	359,86	12,6	Vues fermées par les boisements et le bâti	nulle
29	Tumulus de Kerlabour	SAINTE-TREPHINE	Inscrit	758,97	11,0	Vues ouvertes	nulle
30	Croix du 17e siècle	PLUSSULIEN	Inscrit	4,36	17,1	Vues fermées par les boisements et le bâti	nulle
31	Chapelle Séléden	PLUSSULIEN	Inscrit	328,95	17,0	Vues fermées par les boisements et le bâti	nulle
32	Croix de Kerdreuil	SAINT-GELVEN	Inscrit	2,74	15,6	Vues fermées par les boisements et le bâti	nulle
33	Manoir de Correc	SAINT-GELVEN	Inscrit	811,85	14,8	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
34	Loge Michel	LANISCAT	Inscrit	145,91	13,7	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
35	Église Saint-Gildas (partie classée)	LANISCAT	Classé et inscrit	35,81	13,4	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
36	Trois allées couvertes	LANISCAT	Classé	107,97	13,7	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
37	Abbaye de Bon Repos (partie inscrite de 1990)	SAINT-GELVEN	Inscrit	15690,51	14,3	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
38	Forges des Salles (partie inscrite de 1981)	PERRET	Inscrit	1455,68	15,0	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
38	Forges des Salles (partie inscrite de 1993)	PERRET	Inscrit	3019,36	15,0	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
38	Forges des Salles (partie inscrite de 1981)	SAINTE-BRIGITTE	Inscrit	2579,06	15,0	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
39	Croix de Rosquelfen	LANISCAT	Inscrit	5,92	11,2	Vues fermées par les boisements	nulle
40	Chapelle de Rosquelfen et son enclos	LANISCAT	Inscrit	1220,51	11,2	Vues fermées par les boisements et le bâti	nulle
40	Calvaire de Rosquelfen	LANISCAT	Inscrit	5,05	11,2	Vues fermées par les boisements et le bâti	nulle
41	Rendez-vous de chasse des ducs de Rohan (ancien)	GOUAREC	Inscrit	13,02	10,0	Vues fermées par le relief et le bâti	nulle
42	Chapelle Notre-Dame de la Croix	PLELAUFF	Inscrit	222,93	9,7	Vues tronquées par le bâti	faible

43	Chapelle Saint-Laurent	SILFIAC	Inscrit	267,93	18,3	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
44	Château de Trégarantec	MELLIONNEC	Inscrit	50106,87	10,5	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
45	Dolmen de Guidfosse	PLOURAY	Classé	5,38	15,9	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
46	Église	PLOURAY	Inscrit	522,54	15,0	Vues fermées par le relief et le bâti	nulle
47	Fontaine de la Trinité-Bezver et son enceinte	LANGONNET	Inscrit	20	16,2	Vues fermées par les boisements	nulle
48	Église de la Trinité	LANGONNET	Classé	548,18	16,4	Vues fermées par les boisements et le bâti	nulle
49	Tumulus de Goachauter	GLOMEL	Inscrit	1082,16	11,7	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
50	Tumulus de Castellaouenan	PAULE	Inscrit	989,7	14,2	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
51	Chapelle de Lansalaün de Notre-Dame de Folgoat	PAULE	Classé	251,24	12,6	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
52	Église Saint-Juvénal, ossuaire et croix (partie inscrite de 1926)	LE MOUSTOIR	Inscrit	47,58	15,3	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
52	Église Saint-Juvénal, ossuaire et croix (partie inscrite de 1926)	LE MOUSTOIR	Inscrit	0,91	15,3	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
53	Tunnel de Kervoaguel et terrains	LE MOUSTOIR	Inscrit	12267	12,8	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
54	Église	TREFFRIN	Inscrit	236,98	16,5	Vues fermées par les boisements	nulle
55	Église et cimetière (parties inscrites de 1926 et 1964)	LOCARN	Inscrit	4460,59	10,8	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle

Figure 20 : Synthèse de la sensibilité paysagère des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée



CARTE DES SITES

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ

Côtes d'Armor

- Zone d'Implantation Potentielle
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Site inscrit

38

Figure 21 : Carte des sites protégés

Source : IGN TOP100 0 1 2 3 4 5 Kilomètres
 Réalisation : Agence Laurent Couanson

3.2. LES SITES PROTÉGÉS

La protection des sites a été instaurée par la loi du 2 mai 1930 (articles L 341-1 à 341-15, intégrés au code de l'environnement). Comme pour les monuments historiques, il existe deux cas de figures : le classement et l'inscription. Sont concernés, les sites dont la conservation ou la préservation présentent, d'un point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

Le détail des sites présents dans l'aire d'étude très éloignée est donné ci-dessous dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du site, la commune et le degré de protection
- > la distance minimale entre le site et la ZIP
- > l'orientation de la ZIP depuis le site
- > l'ouverture pressenties des vues en direction de la ZIP

Nom	Commune	Protection	Surface (ha)	Distance de la ZIP (km)	Vues pressenties en direction de la ZIP	Sensibilité vis-à-vis du projet éolien
Aire éloignée						
Vallée du Daoulas	PLELAUFF	Inscrit	70,2	10,4	Vues fermées par le relief et la végétation	nulle
Lac de Guerlédan	SAINT-AIGNAN	Inscrit	426 dont 87 dans l'aire d'étude	13,2	Vues fermées par le relief et la végétation	nulle

Figure 22 : Liste des sites protégés dans l'aire d'étude éloignée

Ces deux sites sont encaissés et le relief, associé à la végétation des versants, constitue un filtre visuel efficace en direction du projet éolien. Le présent projet ne sera pas visible depuis les sites protégés.

3.3. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES (ZPPAUP, AVAP, SECTEUR SAUVEGARDÉ ET SPR)

Les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager ont pour objectif de protéger le patrimoine paysager et urbain afin de mettre en valeur des quartiers ou ensembles urbains pour des motifs esthétiques ou historiques. Elles ont été créées par la loi du 7 janvier 1983 (étendue par la loi paysage du 8 janvier 1993). Le 12 juillet 2010, suite à la loi Grenelle 2, les ZPPAUP deviennent des AVAP : Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

Un secteur sauvegardé est zone urbaine soumise à des règles particulières en raison de son caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non.

Depuis la loi LCAP de juillet 2016, les ZPPAUP, les AVAP et les secteurs sauvegardés deviennent des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR).

Aucun SPR n'est recensé au sein du périmètre étudié, toutes aires confondues.

4.1. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Cela fait l'objet d'un traité international intitulé Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adopté par l'UNESCO en 1972.

Aucun site inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial n'est présent au sein du périmètre d'étude, toutes aires confondues¹.

4.2. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE

Sur 44 monuments historiques et 2 sites protégés présents dans l'aire d'étude éloignée, seule la chapelle de Plélauff présente une sensibilité, qualifiée de faible, vis-à-vis du projet éolien.

Aucun site patrimonial remarquable ni site UNESCO n'a été recensé.

À ce stade, seul un photomontage illustrant la covisibilité potentielle avec l'église de Plélauff devra être réalisé et aucune incompatibilité n'a été relevée.

4 . SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS


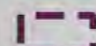

L'analyse de l'état initial de l'aire éloignée a mis en évidence quelques sensibilités paysagères, qui seront analysées plus précisément dans les aires plus proches et/ou feront l'objet de photomontages dans l'analyse des impacts.

Néanmoins, aucune incompatibilité n'a été relevée et le paysage semble en capacité, à cette échelle, à accueillir un nouveau projet éolien.

¹ Le bien inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO le plus proche du projet est le Mont-Saint-Michel et sa baie, à environ 140 km de la zone d'implantation potentielle.

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ

Côtes d'Armor

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

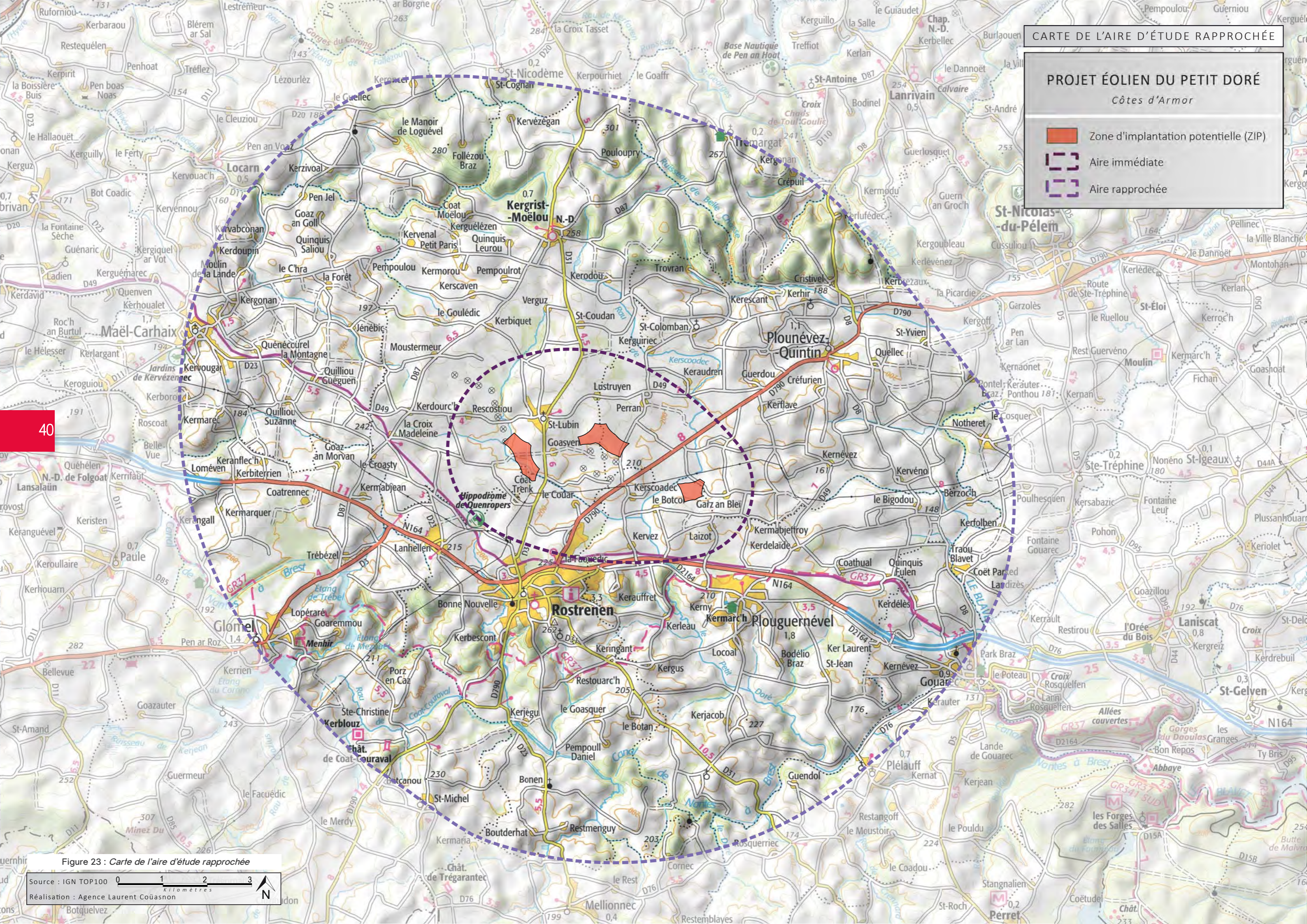
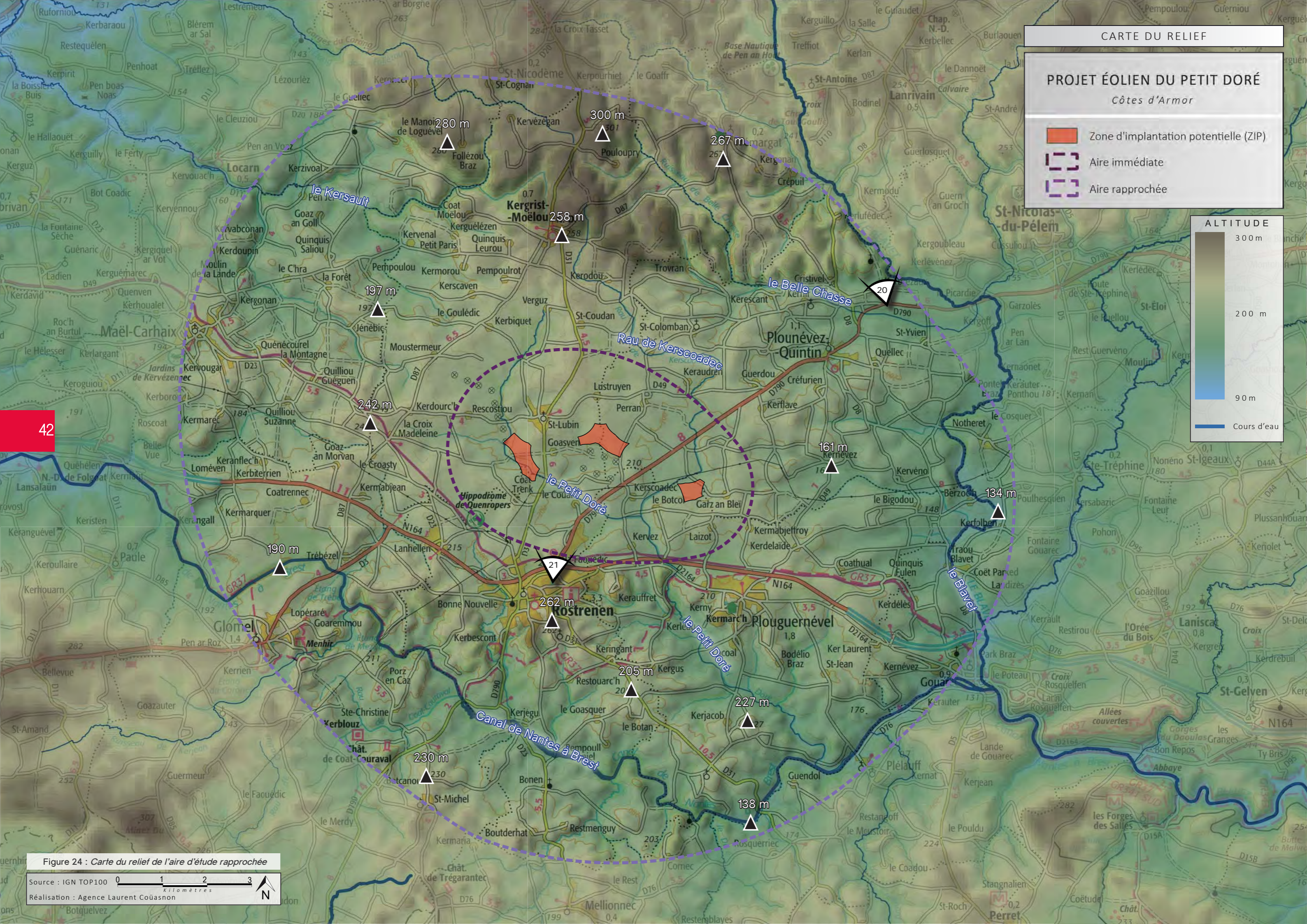


Figure 23 : Carte de l'aire d'étude rapprochée

D . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE





CARTE DU RELIEF

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ
Côtes d'Armor

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

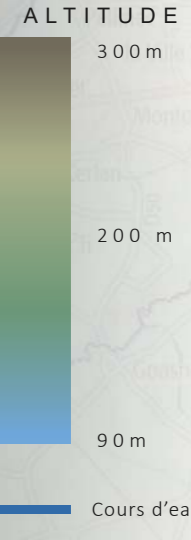


Figure 24 : Carte du relief de l'aire d'étude rapprochée

Source : IGN TOP100 0 1 2 3 Kilomètres

Réalisation : Agence Laurent Couâsson

1 . CONTEXTE PAYSAGER

Afin d'affiner la compréhension du paysage de l'aire d'étude et notamment la typologie des perceptions au sein du périmètre de l'aire rapprochée, l'analyse se décline suivant trois catégories : Relief et hydrographie, Axes de communication et Habitat. La mise en commun de l'évaluation de la sensibilité de chaque typologie d'enjeu permettra de caractériser la sensibilité générale du contexte paysager.

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

L'aire d'étude rapprochée est caractérisée au nord par l'extrémité du massif granitique de Quintin, qui culmine aux alentours de 300 m NGF, et dont le rebord forme une rupture de pente marquée dans le paysage, un peu à l'image d'une «cuesta».

Des vallonnements parcourent ensuite l'aire d'étude, créant ainsi un maillage de lignes de crêtes secondaires, entrecoupées de rivières et vallons. Les bourgs de Glomel, Rostrenen et Plouguernevel se sont ainsi implantés au sommet de promontoires naturels d'où l'on peut découvrir l'organisation du paysage.

Enfin, la topographie décline doucement vers les vallées principales, à savoir le Blavet et le canal de Nantes à Brest qui constituent respectivement les périphéries est et sud de l'aire d'étude, avec des séquences parfois très encaissées comme au nord-est de Glomel.

Ce paysage est sensible à la lecture du relief. Le projet ne doit pas modifier le rapport d'échelle du paysage et l'appréciation des dénivelés des vallées. Néanmoins, au vu de l'éloignement, et du motif éolien déjà présent avec les parcs existants de Kergrist-Moëlou et Ker Rose, l'enjeu demeure modéré.

> VALEUR DE L'ENJEU : MODÉRÉ



Photo 20 : Le rebord du massif granitique de Quintin forme une «marche boisée» dans l'aire d'étude

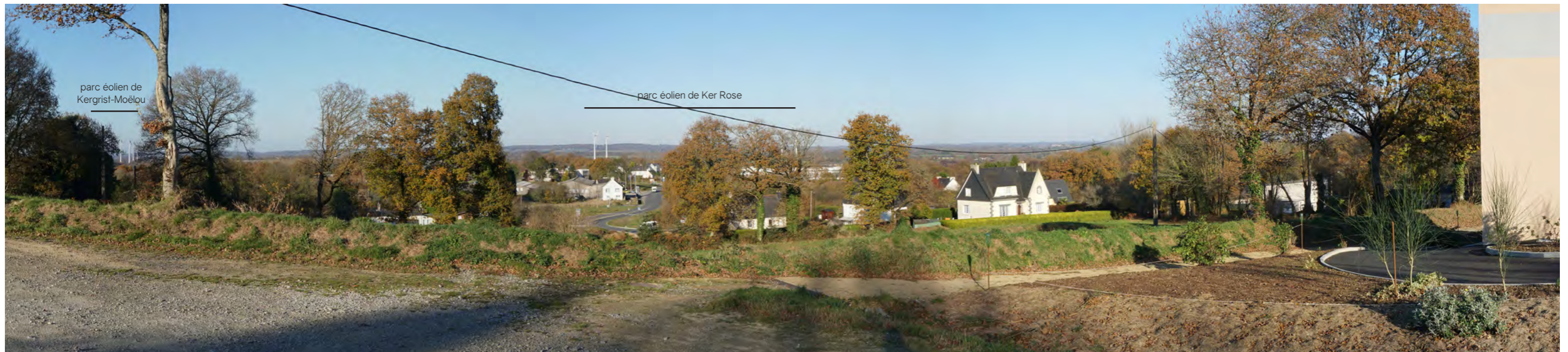
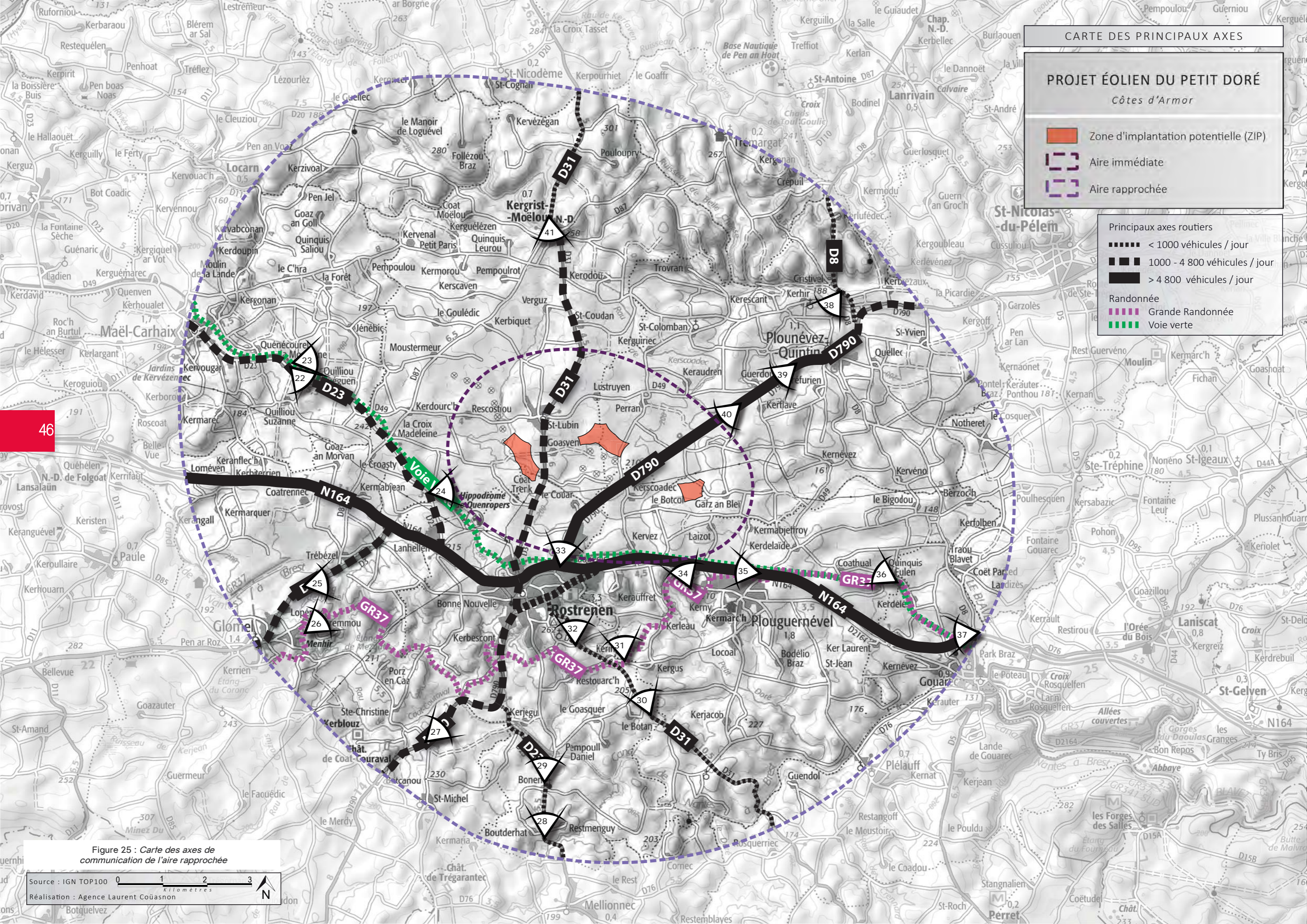


Photo 21 : Vue panoramique sur l'aire d'étude depuis les quartiers nord de Rostrenen







CARTE DES PRINCIPAUX AXES

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ
Côtes d'Armor

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

Principaux axes routiers

- < 1000 véhicules / jour
- 1000 - 4 800 véhicules / jour
- > 4 800 véhicules / jour

Randonnée

- Grande Randonnée
- Voie verte

46

Figure 25 : Carte des axes de communication de l'aire rapprochée

1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

Le réseau routier de l'aire d'étude rapprochée laisse apparaître un maillage «en étoile» autour de Rostrenen. Bien que les fréquentations journalières restent modérées, deux axes routiers se distinguent avec près de 5 000 véhicules/jour : la nationale 164 et la RD 790. La première traverse l'aire d'étude sur un axe est-ouest, au sud de l'aire d'étude immédiate, tandis que la seconde suit une orientation nord-est / sud-ouest entre Rostrenen et Plounevez-Quintin. On note également la présence d'un sentier de grande randonnée (GR 37) ainsi que d'une voie verte le long de la RD 23 entre Maël-Carhaix et Rostrenen puis au nord de la RN 164.

Les vues sont principalement fermées par le relief en direction du projet depuis la partie sud de l'aire d'étude rapprochée et filtrées (ou filtrées) par la végétation depuis le reste du réseau routier. Seules quelques séquences ouvertes sur l'aire d'implantation potentielle se distinguent depuis les axes au nord (RD 31 et RD 790). Depuis tous ces axes il existe des variations de perceptions (ouvertes, filtrées, tronquées ou fermées) selon les mouvements du relief et le maillage bocager. Ponctuellement, des vues panoramiques s'ouvrent au passage d'une ligne de crête mais il s'agit de séquences dynamiques (vues brèves et en mouvement) et relativement éloignées de la zone d'implantation potentielle d'où des enjeux qui restent modérés au plus fort de l'aire d'étude rapprochée.

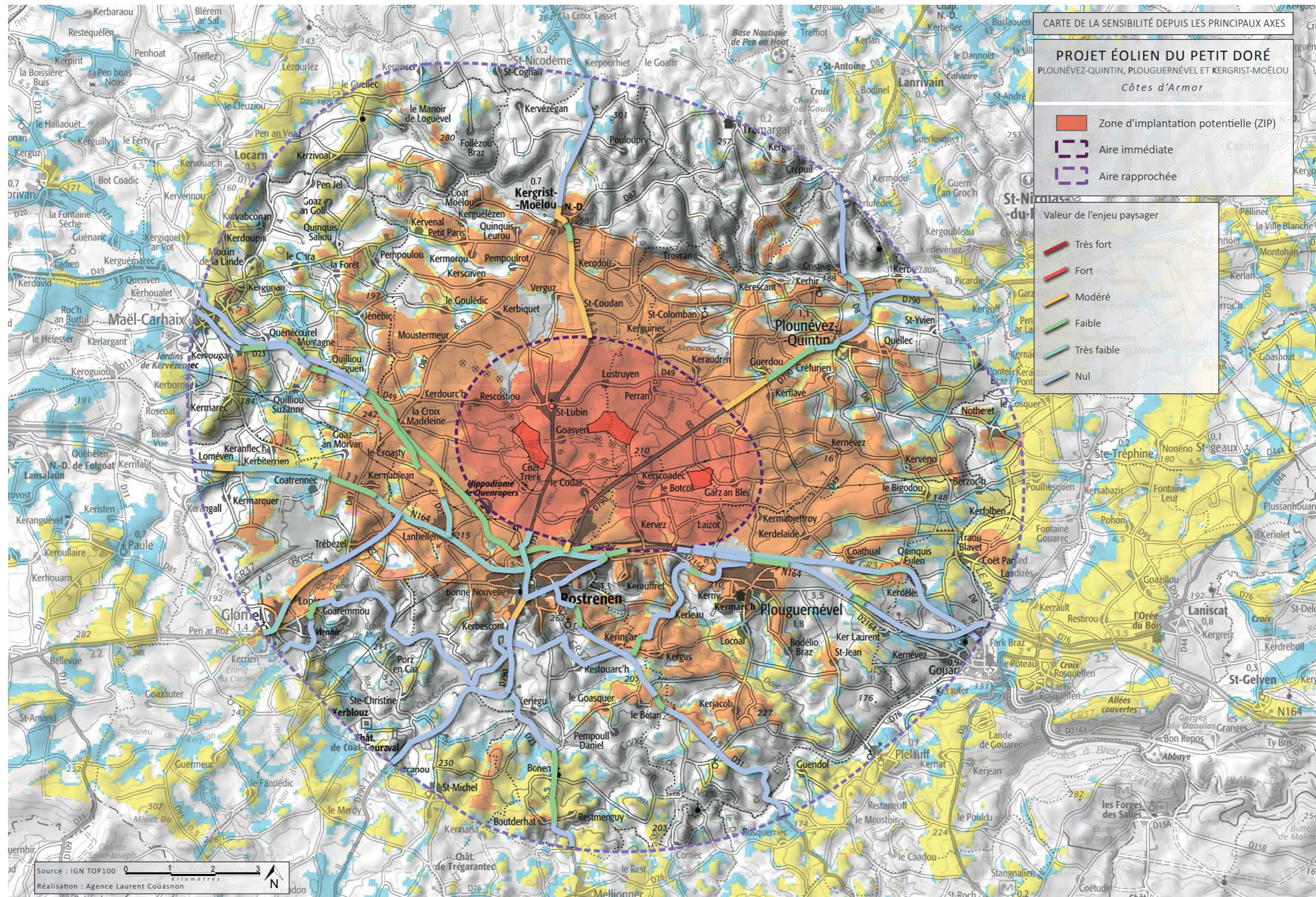


Figure 26 : Carte de la sensibilité paysagère depuis les principaux axes de communication de l'aire rapprochée



Photo 22 : Vue filtrée par les haies qui bordent la RD 23, au lieu-dit Quilliou Guéguen (Maël-Carhaix)



Photo 24 : Brève séquence ouverte depuis la RD 23 au sud du hameau de Kerberry (Kergrist-Moëlou)



Photo 23 : Rare percée visuelle le long de la voie verte, quasi-exclusivement bordée de haies, aux abords du lieu-dit Quilliou Guéguen (Maël-Carhaix)



Photo 25 : Panorama à l'approche de l'étang de Trébel depuis la RD 3 (Glomel)



Photo 26 : Panorama depuis le GR 37 à l'est du bourg de Glomel



Photo 27 : Vue fermées par des talus surmontés de haies le long de la RD 790, à l'est du hameau de Sainte-Christine (Glomel)



Photo 29 : Vue ouverte le long de la RD 23 au nord du hameau de Bonen (Rostrenen)



Photo 28 : Vue lointaine à l'occasion d'une ligne de crête le long de la RD 23 à l'est du hameau de Boutderhat (Rostrenen)



Photo 30 : Les perceptions sont rythmées par le relief et la végétation qui modulent la profondeur des vues, ici depuis la RD 31 à l'est du hameau le Botan (Rostrenen)



Photo 31 : Panorama depuis le GR 37 à l'est du hameau de Keringant (Rostrenen)



Photo 32 : Vue fermée par la végétation à l'approche de Rostrenen depuis la RD 31



Photo 35 : Vue cadrée dans l'axe de la voie (RN 164) par des talus surmontés de haies à l'approche de Rostrenen



Photo 33 : Vue sur le parc de Ker Rose depuis la RD 790 au nord de Rostrenen, partiellement masqué par une trame bâtie et/ou arborée



Photo 36 : Les vues depuis la voie verte sont fermées par une haie arborée



Photo 34 : Courte séquence panoramique depuis la RD 2164 à l'ouest de Plouguernevel, également empruntée par le GR 37



Photo 37 : Vue sur le versant du Blavet à l'occasion du franchissement de la rivière le long de la RN 164



Photo 39 : Vue depuis la RD 790 à la sortie de Plounévez-Quintin



Photo 38 : Vue sur la vallée du Belle Chasse, depuis la RD 8 au lieu-dit de Kerjelven (Plounévez-Quintin)

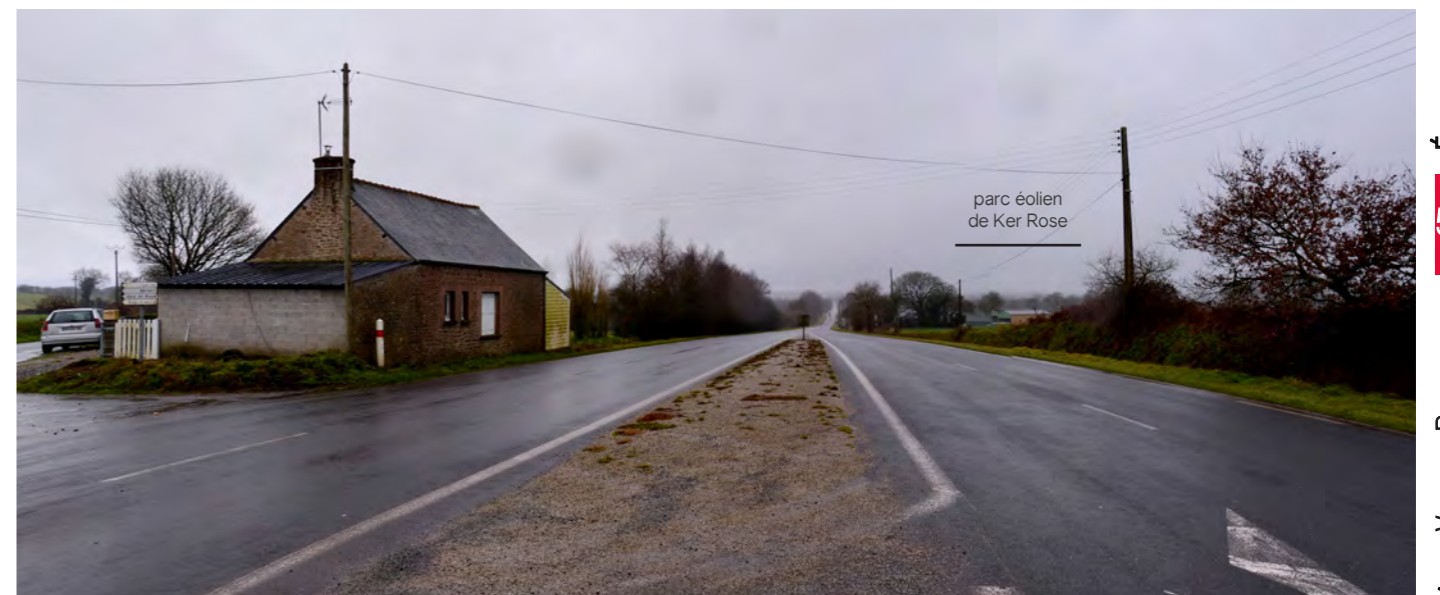
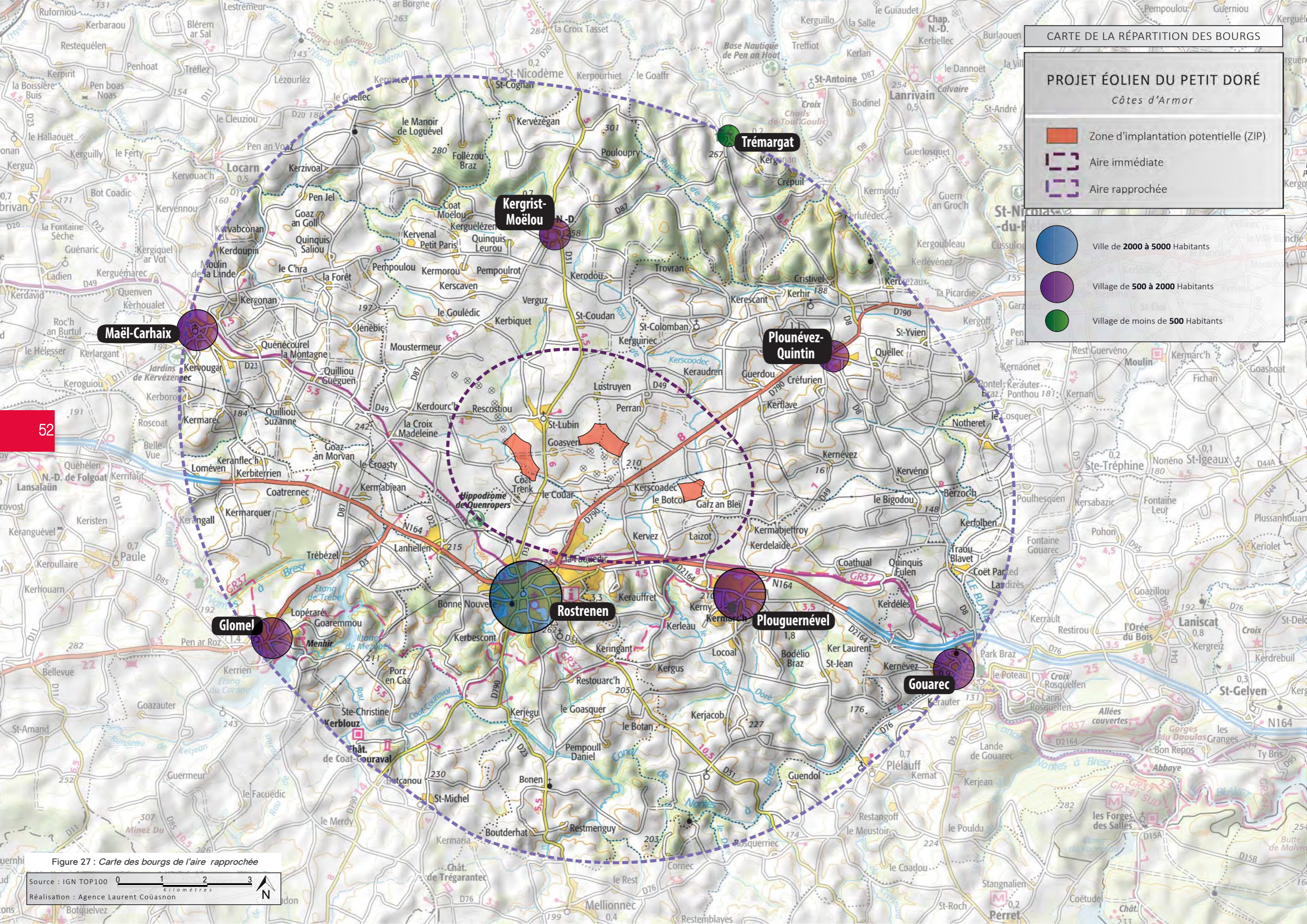


Photo 40 : Courte séquence panoramique à l'occasion des ondulations du relief le long de la RD 790 au lieu-dit Ty Névez (Plounévez-Quintin)



Photo 41 : Panorama sur la silhouette du bourg de Kergrist-Moëlou depuis la RD 31



CARTE DE LA RÉPARTITION DES BOURGS

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ
Côtes d'Armor

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

- Ville de 2000 à 5000 Habitants
- Village de 500 à 2000 Habitants
- Village de moins de 500 Habitants

52

Figure 27 : Carte des bourgs de l'aire rapprochée

Source : IGN TOP100 0 1 2 3 Kilomètres
Réalisation : Agence Laurent Couâsson

1.3. L'HABITAT

1.3.1. PRINCIPAUX BOURGS




Ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur les vues potentielles en analysant, pour chaque bourg, dont la population dépasse 500 habitants, le degré d'ouverture depuis le centre bourg et les franges urbaines orientées en direction du projet éolien.

Cette analyse s'appuie sur plusieurs éléments :

> l'analyse de l'implantation du bourg et le degré d'ouverture du bourg sur le paysage (par exemple : fond de vallée = vue potentiellement fermée par le relief tandis que ligne de crête = vue potentiellement ouverte)

> une coupe réalisée entre le centre-bourg et la ZIP (avec un facteur d'élévation de 1 pour 4) avec l'ajout d'un «tirété» qui relie le bourg du point théorique le plus haut que pourrait atteindre une éolienne (150 m). Une vue aérienne est également placée en dessous de la coupe afin d'illustrer l'occupation du territoire (espace boisé, bâti, parcelles cultivés, etc.).

> une vue aérienne¹ «nappée» de la trame végétale et bâtie² (source : IGN BDTPOPO végétation et bâti) avec l'indication de l'orientation de la ZIP. La légende de la typologie de la végétation est donnée ci-dessous. Ainsi, les bosquets et forêts forment des boisements denses, les Peupleraie ou vergers avec leur arbres rectilignes proposent une végétation plus éclaircie, tandis que les haies bocagères et les petits ensemble arborés forment des masques visuel plus ponctuels.

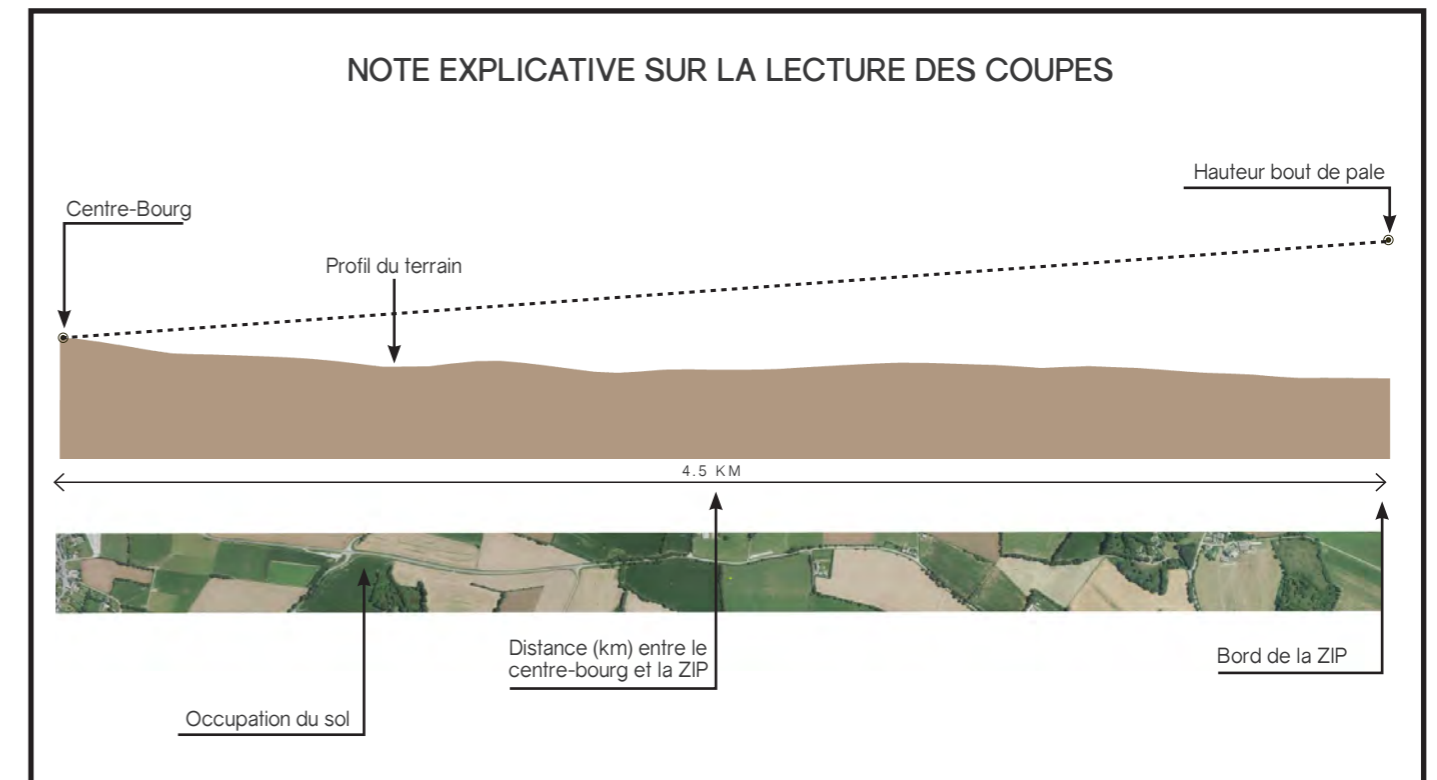
Végétation du domaine public & privé	
	Peupleraie ou verger : végétation plus ténue
	Bosquet / forêt : formation végétale dense
	Haie bocagère ou petit ensemble arboré : masque visuel ponctuel

> la synthèse de la perception depuis le centre-bourg et les franges urbaines avec le détail des écrans visuels en place, avec une évaluation de la sensibilité générale.

> des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines du bourg en question.

1 Source : BD Ortho

2 Source : IGN BDTPOPO Bâti, Végétation et Hydrographie



MAËL-CARHAIX

IMPLANTATION DU BOURG

Sur le rebord du plateau qui se poursuit vers l'ouest
Vues potentiellement fermées par le relief qui se poursuit et le maillage bocager

CENTRE-BOURG

VUES FERMÉES

Écrans

- > Tissu bâti dense
- > Végétation des espaces privés

FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES FERMÉES

Écrans au 1er Plan

- > Haies bocagères

Écrans au 2ème Plan

- > Crêtes boisées

> VALEUR DE L'ENJEU : NUL



ÉTAT INITIAL

54

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ - VOILET PA

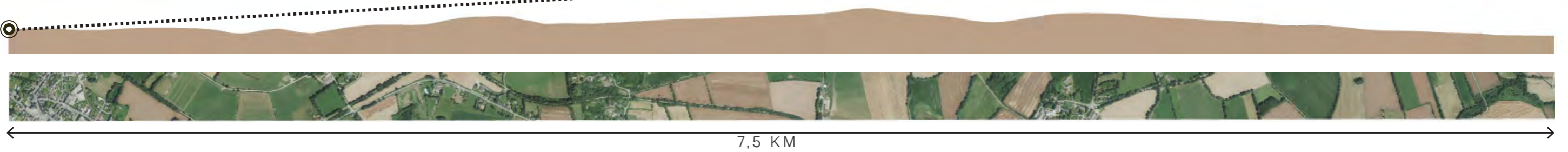


Photo 42 : Les vues en direction du projet éolien sont fermées depuis les franges sud du bourg de Maël-Carhaix



Photo 43 : Le relief et la végétation constituent des filtres visuels entre les franges sud du bourg de Maël-Carhaix et le projet éolien

K E R G R I S T - M O È L O U

IMPLANTATION DU BOURG

Sur le rebord du massif granitique de Quintin
Vues potentiellement panoramique sur le bassin de Carhaix-Plouguer

CENTRE-BOURG

VUES TRONQUÉES

Écrans

- >Trame bâtie
- >Végétation des espaces privés

FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES OUVERTES

Écrans au 1er Plan

- >Haies bocagères
- >Végétation des espaces privés

Écrans au 2ème Plan

- >Néant

> VALEUR DE L'ENJEU : MODÉRÉ

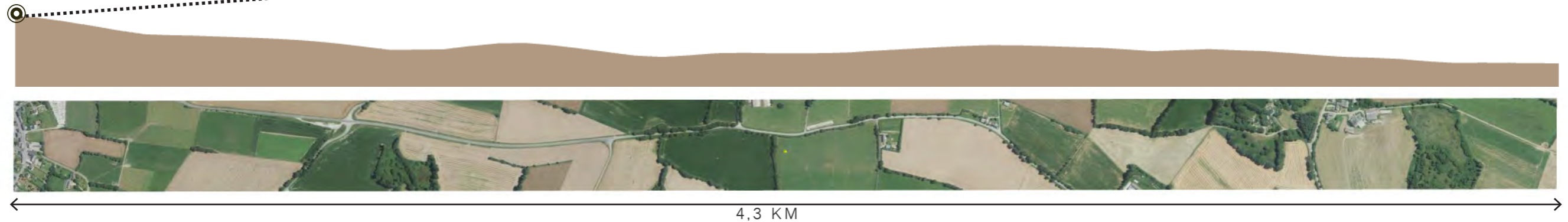


Photo 44 : L'implantation étagé du bourg permet des échappées visuelles vers le bassin de Carhaix-Plouguer, cadrées par le front bâti



Photo 45 : En limite sud du tissu bâti de Kergrist-Moëlou les vues sont ouvertes et lointaines

PLOUNÉVEZ - QUINTIN

IMPLANTATION DU BOURG

À mi-versant de la vallée du Blavet
Vues potentiellement fermées par le relief du versant qui se poursuit vers l'ouest

CENTRE - BOURG

VUES FERMÉES

Écrans

- > Tissu bâti dense
- > Végétation des espaces privés

FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES FERMÉES

Écrans au 1er Plan

- > Haies bocagères

Écrans au 2ème Plan

- > Crêtes boisées

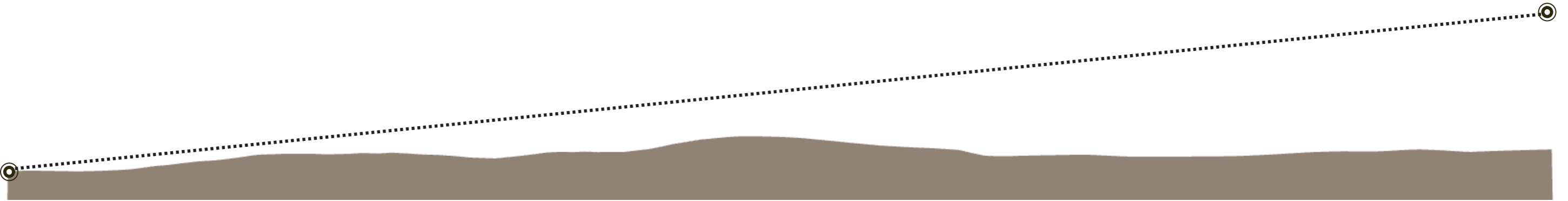
> VALEUR DE L'ENJEU : FAIBLE



ÉTAT INITIAL

56

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ - VOILET PAYSAGER



4,9 KM



Photo 46 : Vues fermées par le relief et la végétation en sortant de Plounévez-Quintin en direction du projet éolien



Photo 47 : Vue sur le bourg de Plounévez-Quintin niché dans la vallée arborée du Blavet

G O U A R E C

IMPLANTATION DU BOURG

Sur le rebord du massif granitique de Quintin
Vues potentiellement panoramique sur le bassin de Carhaix-Plouguer

CENTRE-BOURG

VUES FERMÉES

Écrans

- >Trame bâtie
- >Végétation des espaces privés
- >Relief

FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES FILTRÉES // FERMÉES

Écrans au 1er Plan

- >Haies bocagères
- >Végétation des espaces privés

Écrans au 2ème Plan

- >Relief
- >Crêtes boisées

> VALEUR DE L'ENJEU : TRÈS FAIBLE

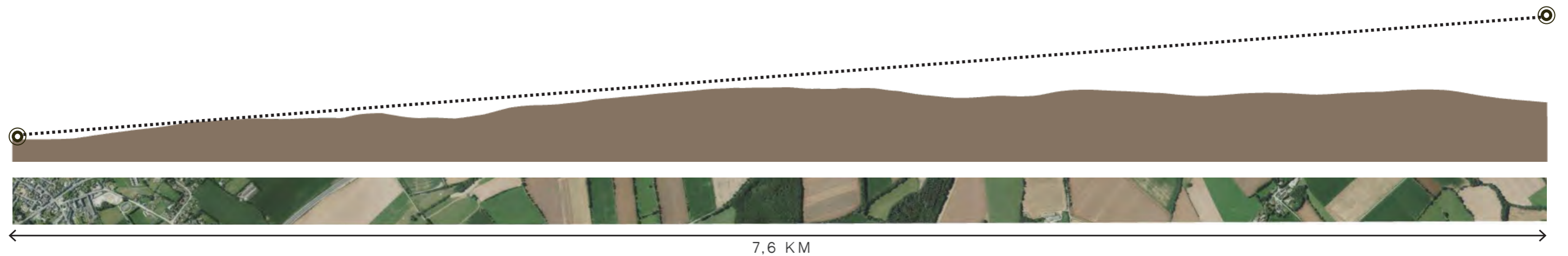


Photo 48 : Les vues en direction du projet éolien sont fermées par le relief et la végétation depuis la frange ouest de Gouarec

PLOUGUERNÉVEL

IMPLANTATION DU BOURG

Sur le versant du vallon du Petit Doré
Vues potentiellement ouvertes

CENTRE-BOURG

VUES FERMÉES

Écrans

- > Tissu bâti dense
- > Végétation des espaces privés

FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES FERMÉES

Écrans au 1er Plan

- > Haies bocagères

Écrans au 2ème Plan

- > Crêtes boisées

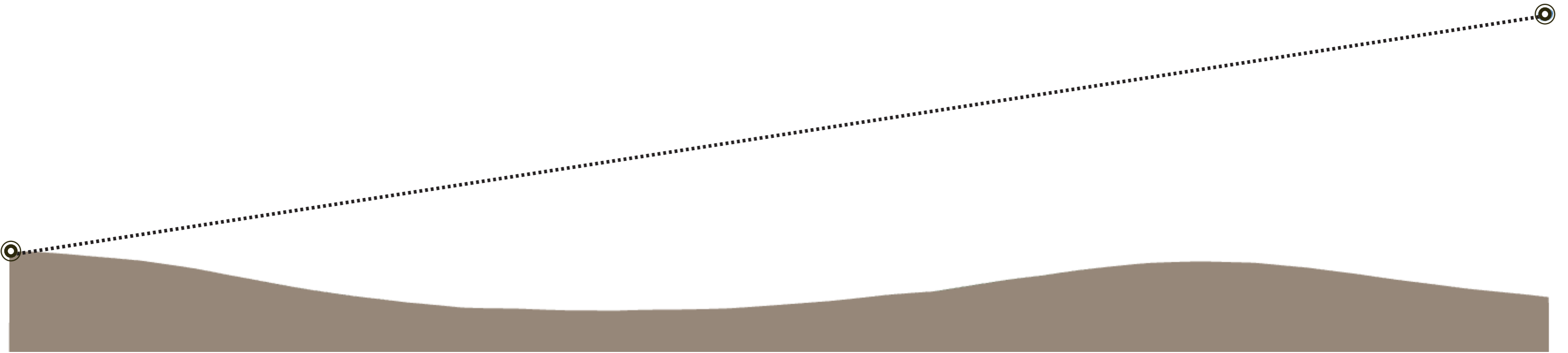
> VALEUR DE L'ENJEU : FAIBLE



É T A T I N I T I A L

58

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ - VOILET PAYSAGER



2,4 KM



Photo 49 : À la sortie ouest de Plouguernevel, les vues s'ouvrent à la faveur du relief, néanmoins filtrées par des haies arborées



Photo 50 : Quelques percées visuelles sont possibles en direction du projet éolien malgré l'important écrin arboré qui entoure le bourg de Plouguernevel



Photo 51 : Les vues depuis le bourg de Plouguernevel sont cadrées par la trame bâtie

ROSTRENNEN

IMPLANTATION DU BOURG

Sur une butte
Vues potentiellement ouvertes

CENTRE-BOURG

VUES FERMÉES

Écrans

- > Tissu bâti dense
- > Relief
- > Végétation des espaces privés

FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES FILTRÉES // OUVERTES

Écrans au 1er Plan

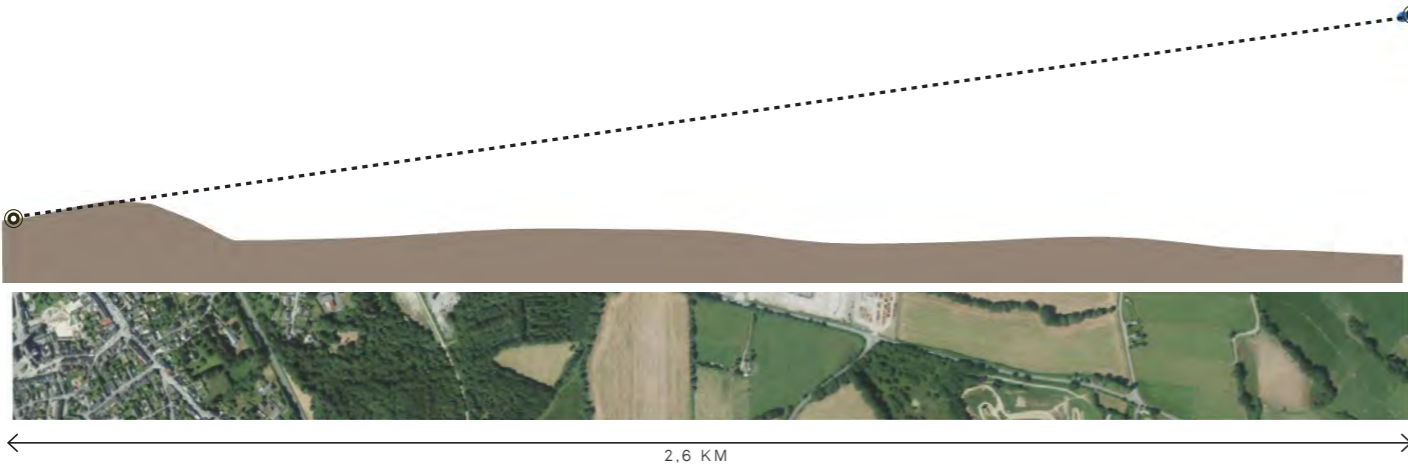
- > Haies bocagères

Écrans au 2ème Plan

- > Néant

> VALEUR DE L'ENJEU : MODÉRÉ

ÉTAT INITIAL



2,6 KM





Photo 52 : Vue fermée par le relief en arrivant sur Rostrenen par le sud



Photo 53 : Les franges nord de Rostrenen sont étagées sur le versant et jouissent, en l'absence de végétation au premier plan, d'une vue ouverte et lointaine sur le bassin de Carhaix-Plouguer



Photo 54 : Le relief décline doucement vers le nord-est et l'axe de la route forme une perspective cadrée sur le paysage

G L O M E L

IMPLANTATION DU BOURG

En limite est d'une ligne de crête orientée est-ouest
Vues potentiellement ouvertes

CENTRE-BOURG

VUES FERMÉES

Écrans

- > Trame bâtie
- > Végétation des espaces privés
- > Relief

FRANGES URBAINES

orientées vers la zone de projet

VUES FILTRÉES // FERMÉES

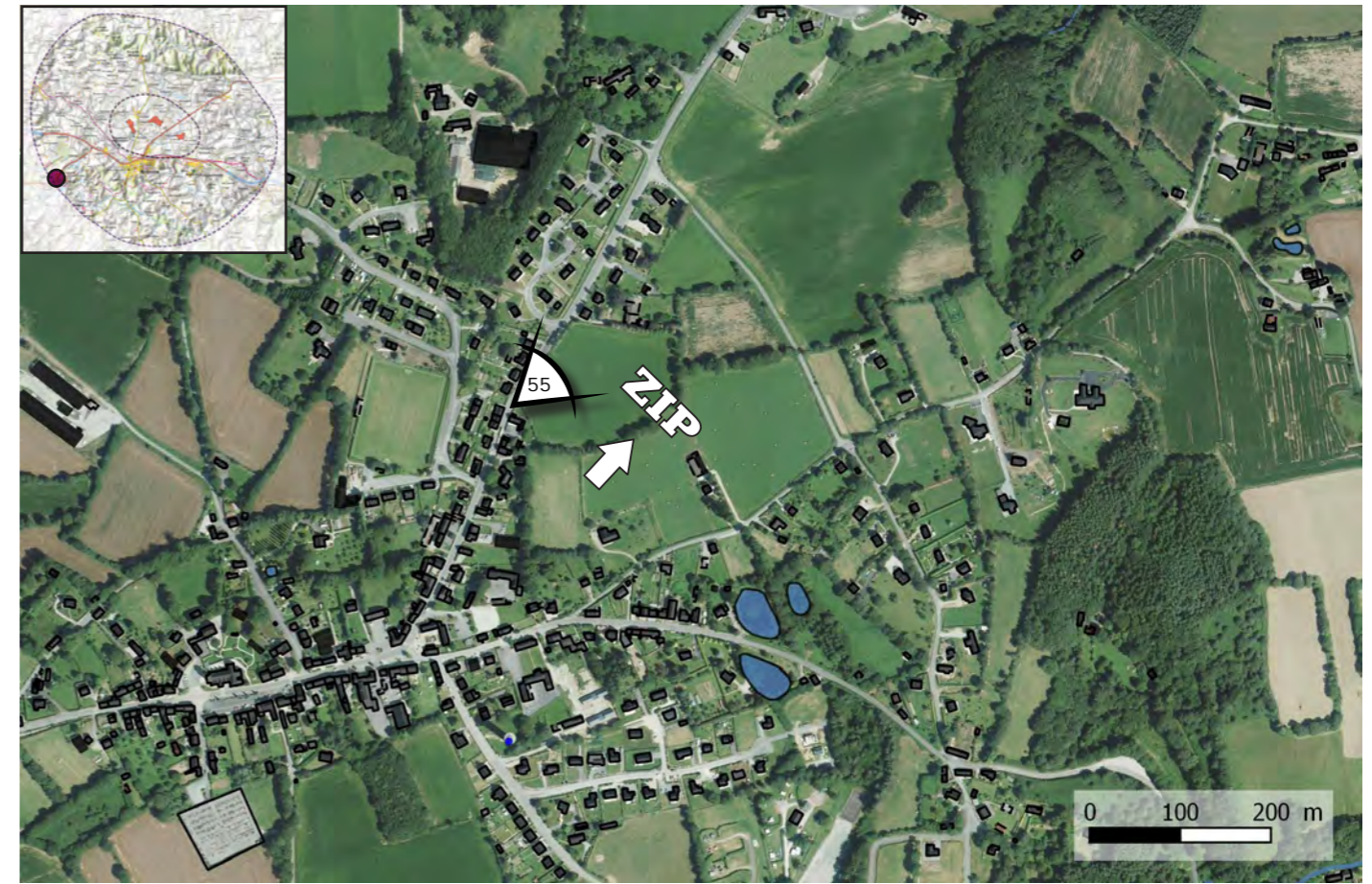
Écrans au 1er Plan

- > Haies bocagères
- > Végétation des espaces privés

Écrans au 2ème Plan

- > Crêtes boisées

> VALEUR DE L'ENJEU : FAIBLE



É T A T I N I T I A L

62

É T U D E D ' I M P A C T D U P R O J E T É O L I E N D U P E T I T D O R É - V O L E T P A U S A G E R

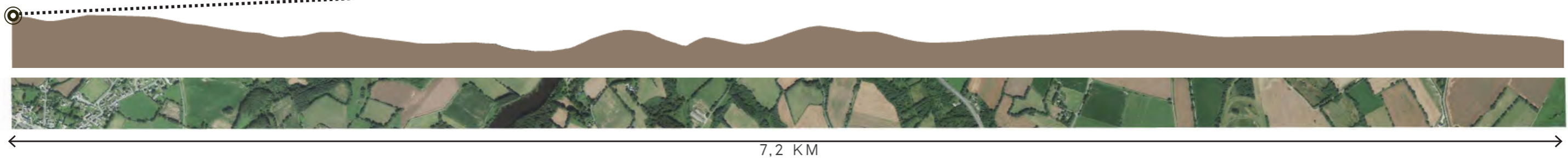


Photo 55 : En l'absence de filtres visuels au premier plan (bâti ou végétation) des échappées visuelles lointaines (jusqu'au massif de Quintin) sont possibles

1.3.2. CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

Selon l'implantation du bourg, l'orientation des voies d'accès au village et la présence, ou non, d'éléments structurants et identifiable (clocher ou monument patrimonial) il peut exister une sensibilité vis-à-vis du projet éolien.

À l'échelle de l'aire rapprochée, le risque d'effet d'écrasement est très faible, par contre le projet peut constituer une concurrence visuelle qui modifie la lecture du paysage.

Dans le cas du présent projet, l'éloignement, les ondulations du relief, la trame bocagère et la structure des villages limitent les séquences où seraient visibles simultanément le projet et une silhouette de bourg.

Néanmoins, deux sensibilités ont été identifiées pour Rostrenen et Kergrist-Moëlou avec des séquences en direction du projet éolien où l'église émerge de la silhouette des bourgs.



Photo 56 : Vue sur la silhouette du bourg de Kergrist-Moëlou depuis la RD 31



Photo 57 : Silhouette du bourg de Rostrenen depuis la RD 790

1.4. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

L'aire d'étude rapprochée présente un relief vallonné sensible à l'effet d'écrasement avec quelques séquences présentant un enjeu faible à modéré. Néanmoins, au vu de l'éloignement global, du motif éolien déjà présent et des nombreux filtres visuels, il n'y a pas de sensibilité majeure. Par contre, il sera important que le projet s'inscrive lisiblement à l'arrière-plan (implantation régulière et parallèle aux lignes de force), en cohérence avec les parcs existants et dans un rapport d'échelle équilibré (choix de la hauteur des éoliennes).

Concernant l'habitat, des sensibilités modérées ont été relevées pour Kergrist-Moëlou et Rostrenen sur des séquences spécifiques (dans les deux cas, principalement des vues depuis les franges urbaines et une potentielle concurrence visuelle avec la silhouette des bourg). Pour les autres bourgs de l'aire d'étude, la sensibilité s'échelonne de nulle à faible au vu de leur implantation et/ou de l'éloignement par rapport à la zone d'implantation potentielle.

À ce stade, aucune sensibilité majeure n'a été relevée. Des mesures sont à prendre concernant l'implantation et la hauteur des machines pour garantir une insertion visuelle optimale du projet, en cohérence avec les parcs existants et le paysage éolien actuel.

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ
Côtes d'Armor

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

- Monument Historique classé et périmètre de protection
- Monument Historique inscrit et périmètre de protection

Angle apparent

	0,1-0,5°
	0,5-1°
	1,0-5,0°
	5,0-108,0°

Informations relatives au calcul de la ZVI
 Source : - BD Alti 75 m
 - CORINE Landcover
 Hauteur bout de pales : 150 m
 Réalisation : - Windpro 3.0

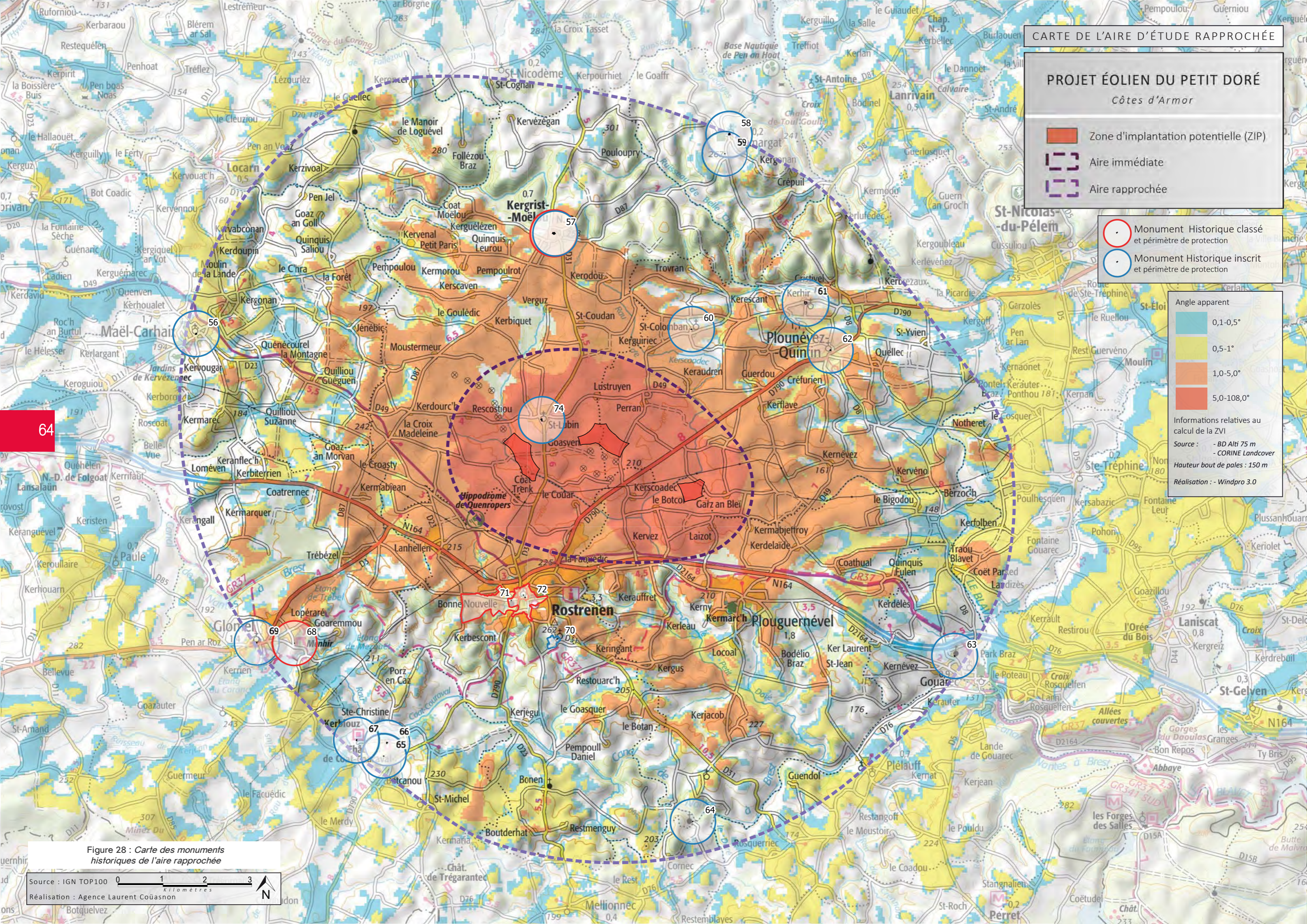


Figure 28 : Carte des monuments historiques de l'aire rapprochée

2 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

2.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES DANS L'AIRE RAPPROCHÉE

2.1.1. VISIBILITÉ DEPUIS L'ÉDIFICE PROTÉGÉ

À l'image de ce qui a été fait pour l'aire d'étude éloignée, le détail des monuments présents dans l'aire d'étude rapprochée est donné ci-après dans un tableau récapitulatif précisant notamment : la distance entre le monument et la ZIP, l'orientation du monument par rapport à la ZIP ainsi que l'environnement dans lequel s'inscrit le monument en direction de la ZIP.

Le repérage sur photo aérienne permettant de visualiser l'environnement immédiat de chaque monument protégé avec une flèche pointant en direction de la ZIP est disponible en annexe du présent document. Une analyse plus fine est réalisée dans les pages suivantes sur les monuments dont une sensibilité a été identifiée (surlignés sur le tableau ci-dessous)

n° new	Nom	Commune	Protection	Surface protégée (m²)	Distance de la ZIP (km)	Vues pressenties en direction de la ZIP
Aire d'étude rapprochée						
56	Église	MAEL-CARHAIX	Inscrit	659,09	9,4	Vues fermées par le bâti
57a	Église et cimetière (partie classée de 1921)	KERGRIST-MOELOU	Classé	666,97	4,9	Vues tronquées par le bâti
57b	Église et cimetière (partie classée de 1925)	KERGRIST-MOELOU	Classé	1584,9	4,9	Vues tronquées par le bâti
57c	Maison (6 rue de l'église)	KERGRIST-MOELOU	Inscrit	58,98	4,9	Vues tronquées par le bâti
58	Église, croix et cimetière	TREMARGAT	Inscrit	148,21	7,7	Vues fermées par le relief et le bâti
59	Menhir de Parc-ar-Menhir	TREMARGAT	Inscrit	3,14	7,2	Vues fermées par le relief et les boisements
60	Chapelle Saint-Colomban et son calvaire	PLOUNEVEZ-QUINTIN	Inscrit	233,23	3,4	Vues filtrées par la végétation
61	Chapelle Notre-Dame de Kerhir	PLOUNEVEZ-QUINTIN	Inscrit	1859,24	5,7	Vues filtrées par la végétation
62	Église	PLOUNEVEZ-QUINTIN	Inscrit	387,85	5,7	Vues fermées par le relief et le bâti
63	Chapelle Saint-Gilles	GOUAREC	Inscrit	297,21	9,3	Vues fermées par le relief et les boisements
64	Chapelle Notre-Dame de la Pitié	MELLIONNEC	Inscrit	124,22	8,7	Vues fermées par le relief et les boisements
65	Menhir	GLOMEL	Inscrit	9,3	8,4	Vues fermées par le relief et les boisements
66	Château de Coatcouraval (partie classée)	GLOMEL	Classé	366,25	8,1	Vues fermées par le relief et les boisements
66	Château de Coatcouraval (partie inscrite)	GLOMEL	Inscrit	366,25	8,1	Vues fermées par le relief et les boisements
67	Ferme de Kerblouz	GLOMEL	Inscrit	342,72	8,5	Vues fermées par le relief et le bâti
68	Menhir	GLOMEL	Classé	14,12	8,1	Vues fermées par le relief et les boisements
69	Église	GLOMEL	Inscrit	27,54	8,8	Vues fermées par le bâti
70	Chapelle de Locmaria	ROSTRENEN	Inscrit	219,08	4,4	Vues fermées par le relief et les boisements
71	Chapelle Saint-Jacques	ROSTRENEN	Classé	42,85	3,9	Vues fermées par le relief et le bâti
72	Église	ROSTRENEN	Classé	53,65	3,7	Vues fermées par le relief et le bâti
73	Fontaine du 16e siècle	ROSTRENEN	Classé	18,44	3,7	Vues fermées par le relief et le bâti

Figure 29 : Liste des Monuments Historiques de l'aire d'étude rapprochée

■ ÉGLISE, CIMETIÈRE ET MAISON // KERGRIST-MOËLOU

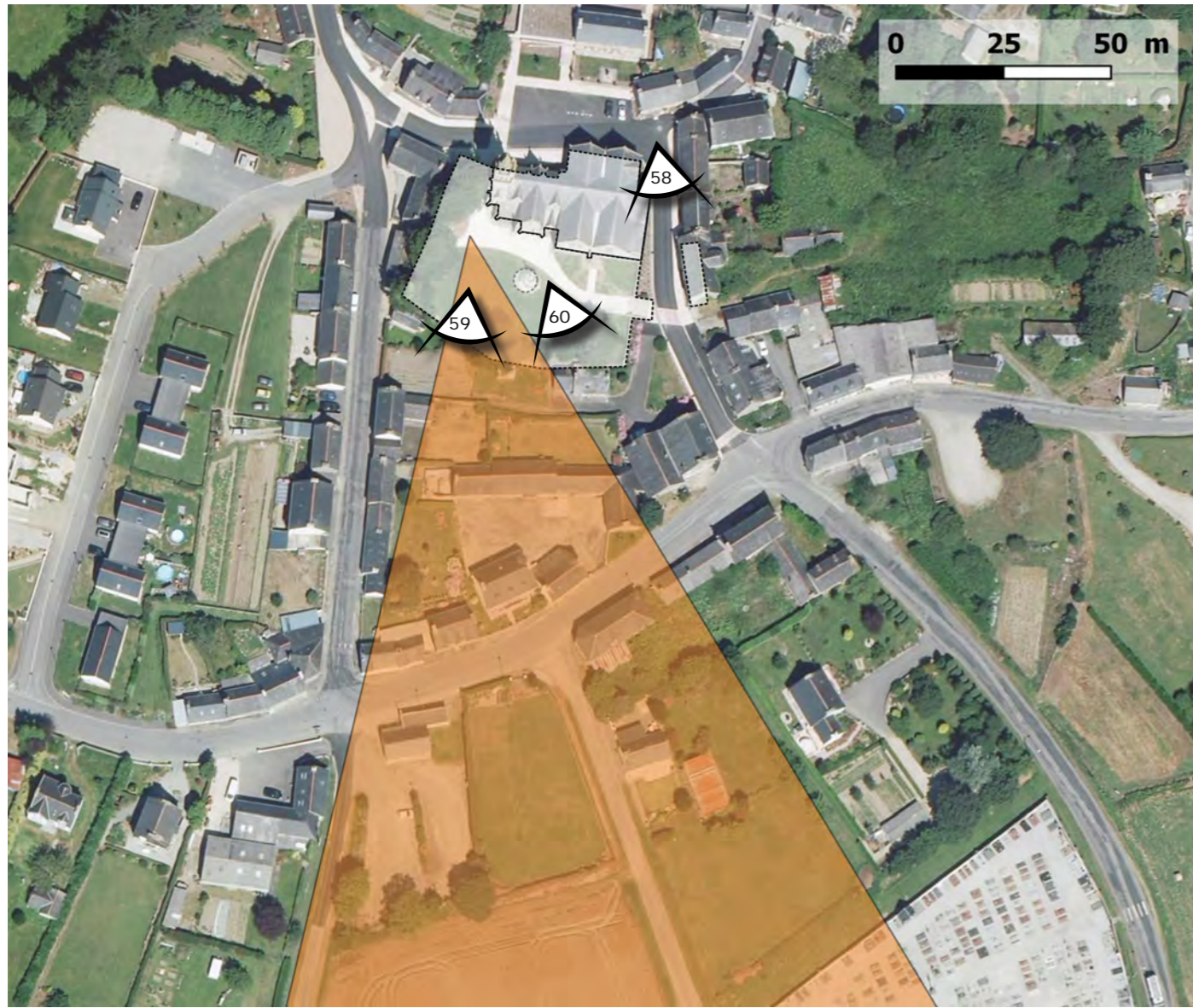


Photo 58 : Vue cadrée par le bâti depuis la rue qui borde l'église et la maison protégée



Photo 59 : Percée visuelle en direction du sud depuis le terrain de l'ancien cimetière



Photo 60 : Vue depuis le terrain de l'ancien cimetière, au sud de l'église

Degré d'ouverture sur le paysage: L'église de Kergrist-Moëlou est au cœur d'un tissu bâti ancien relativement dense. Néanmoins, l'implantation particulière du bourg (étagé sur le versant) offre des percées visuelles lointaines au-dessus des toitures et/ou cadrées entre deux habitations. La silhouette d'éoliennes vient ponctuellement animer une perspective tout en restant relativement discrète depuis les abords de l'église et la rue à l'est. Ainsi, si le motif éolien est déjà présent il est important que le projet n'en renforce pas la prégnance et que l'on conserve des échappées visuelles sans éoliennes.

> VALEUR DE L'ENJEU : MODÉRÉ

■ CHAPELLE SAINT-COLOMBAN ET SON CALVAIRE // PLOUNÉVEZ-QUINTIN

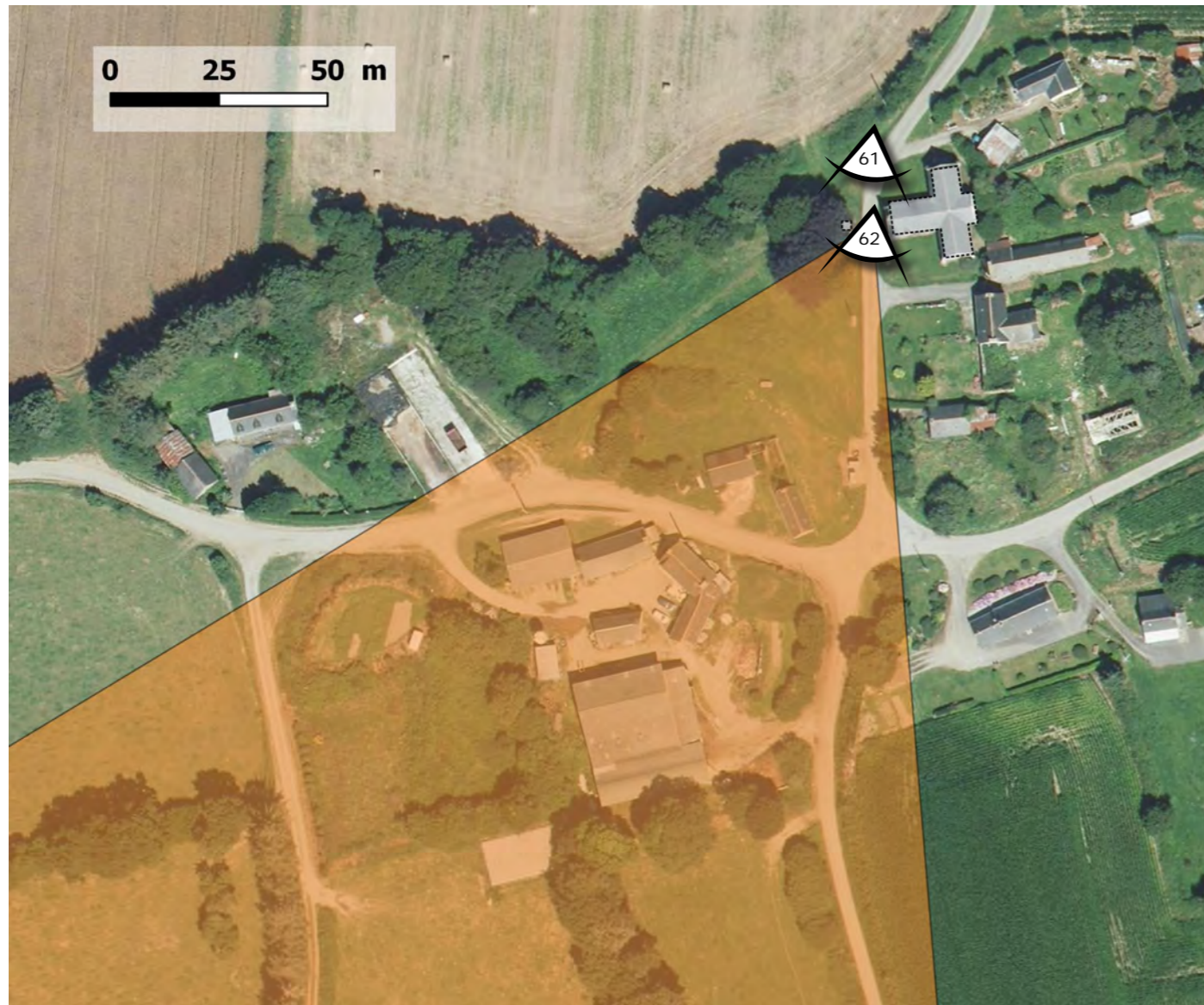


Photo 61 : Vue en direction du projet depuis les abords de la chapelle Saint-Colomban

Degré d'ouverture sur le paysage : La chapelle Saint-Colomban et son calvaire s'inscrivent au sein d'un hameau arboré au tissu bâti relativement lâche. Les vues en direction du projet éolien sont filtrées, en premier lieu, par un bouquet d'arbres qui entoure le calvaire et fait face à l'église puis, en second lieu, par la silhouette des habitations du hameau, enveloppée dans une trame boisée. Les éoliennes des parcs existants ne sont pas visibles et, à plus de 3 km, le risque de visibilité impactante est relativement faible. Néanmoins, un photomontage sera à réaliser afin de s'en assurer.

> VALEUR DE L'ENJEU : FAIBLE



Photo 62 : Vue rapprochée en direction du projet depuis les abords de la chapelle Saint-Colomban, avec le calvaire protégé au premier plan

■ CHAPELLE NOTRE-DAME DE KERHIR // PLOUNÉVEZ-QUINTIN



Photo 63 : Vue en direction du projet depuis les arrières de la chapelle Notre-Dame de Kerhir



Photo 64 : Transition perméable entre l'église est les parcelles au sud

Degré d'ouverture sur le paysage : La chapelle Notre-Dame de Kerhir est implantée sur une crête qui sépare deux vallons convergeant vers l'est. Un mur longe l'ouest de la parcelle qui accueille l'édifice protégé et les murs se tournent naturellement vers le sud, où les perceptions sont longues sur le paysage. En direction du projet éolien, les vues sont fermées, par le mur depuis l'église, et par des habitations et la végétation de leurs espaces privés depuis les abords. Distants de plus de 5 km, il n'y a pas de risque d'impact significatif.

> VALEUR DE L'ENJEU : NUL



Photo 65 : Vue rapprochée en direction du projet depuis les abords de la Chapelle Notre-Dame de Kerhir

■ EXEMPLES DE MONUMENTS HISTORIQUES DONT LES VUES SONT FERMÉES EN DIRECTION DU PROJET



Photo 66 : Vue fermée en direction du projet depuis les abords de la chapelle de Locmaria à Rostrenen



Photo 67 : Château de Coatcouraval dans son écrin boisé



Photo 68 : Implantation en fond de vallée de la chapelle Notre-Dame de la Pitié à Mellionec

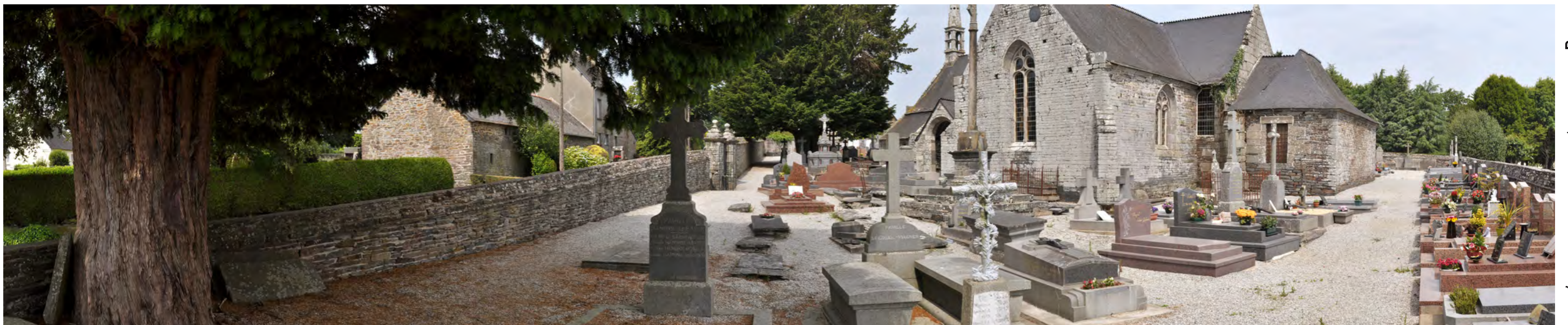


Photo 69 : Chapelle Saint-Gilles de Gouarec dans son cadre bâti et arboré

2.1.2. COVISIBILITÉ DEPUIS UN LIEU EXCENTRÉ

La covisibilité (directe ou indirecte) s'évalue par l'impact potentiel d'un parc éolien sur un monument protégé depuis l'aire de mise en valeur¹ du monument.

Dans l'aire rapprochée, plusieurs monuments bénéficient d'une aire de mise en valeur susceptible d'être impactée par le projet éolien. Ce sont principalement des églises dont le clocher constitue un élément identifiable dans le paysage et qui émerge régulièrement de la silhouettes du bourg. La visibilité des éoliennes peut alors être impactante dans la lecture du paysage (concurrence visuelle, rapport d'échelle, effet d'écrasement...).

Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante et identifiable dans le paysage.

À noter également que des édifices situés en dehors de la zone de visibilité théorique du projet peuvent bénéficier d'une séquence de covisibilité.

Au sein de l'aire d'étude rapprochée, les monuments susceptibles d'être concernés par une covisibilité sont :

- >l'église de Maël-Carhaix,
- >l'église de Kergrist-Moëlou,
- >l'église de Trémargat,
- >l'église de Plounévez-Quintin,
- >le château de Coatcouraval,
- >l'église de Glomel et
- >l'église de Rostrenen

Des séquences de covisibilité ont été identifiées pour les églises de Kergrist-Moëlou et de Rostrenen.

Pour la première, l'arrivée par le nord (RD 31) permet une séquence cadrée sur la silhouette du bourg de laquelle émerge le clocher protégé. À noter qu'une covisibilité existe déjà depuis ce point entre l'église et le parc éolien de Ker Rose mais que les éoliennes s'effacent à mesure que l'on se rapproche du bourg. La valeur de l'enjeu est modérée.

Concernant l'église de Rostrenen, seul le portail latéral de l'édifice est classé. Néanmoins, la silhouette de l'édifice constitue un point de repère pour se déplacer dans la ville depuis plusieurs quartiers au sud du centre-ville. Ponctuellement, les éoliennes de Ker Rose sont également visibles en arrière de la silhouette de l'église. La valeur de l'enjeu est modérée.

¹ L'aire de mise en valeur d'un monument correspond à la zone où l'édifice, ou une partie de l'édifice, est visible et identifiable. Par exemple, dans le cas d'une église protégée, une route panoramique présentant une vue plongeante sur une silhouette de bourg depuis laquelle le clocher émerge fait partie de l'aire de mise en valeur de l'église. Un monument peut avoir une aire de mise en valeur de plusieurs kilomètres.



Photo 70 : Panorama depuis la RD 31 sur la silhouette du bourg de Kergrist-Moëlou avec le parc éolien de Ker Rose en arrière-plan



Photo 71 : Vue depuis l'entrée du bourg de Kergrist-Moëlou, l'église est toujours visible mais les éoliennes de Ker Rose sont masquées



Photo 72 : Covisibilité existante entre l'église de Rostrenen et le parc éolien de Kergrist-Moëlou



Photo 73 : La silhouette du clocher de l'église de Rostrenen est un point de repère dans la ville

2.1.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES

N°	Nom	Commune	Protection	Surface protégée (m²)	Distance de la ZIP (km)	Vues pressenties en direction de la ZIP	Sensibilité vis-à-vis du projet éolien
Aire d'étude rapprochée							
56	Église	MAEL-CARHAIX	Inscrit	659,09	9,4	Vues fermées par le bâti	nulle
57a	Église et cimetière (partie classée de 1921)	KERGRIST-MOELOU	Classé	666,97	4,9	Vues tronquées par le bâti	modérée
57b	Église et cimetière (partie classée de 1925)	KERGRIST-MOELOU	Classé	1584,9	4,9	Vues tronquées par le bâti	modérée
57c	Maison (6 rue de l'église)	KERGRIST-MOELOU	Inscrit	58,98	4,9	Vues tronquées par le bâti	nulle
58	Église, croix et cimetière	TREMARGAT	Inscrit	148,21	7,7	Vues fermées par le relief et le bâti	nulle
59	Menhir de Parc-ar-Menhir	TREMARGAT	Inscrit	3,14	7,2	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
60	Chapelle Saint-Colomban et son calvaire	PLOUNEVEZ-QUINTIN	Inscrit	233,23	3,4	Vues filtrées par la végétation	faible
61	Chapelle Notre-Dame de Kerhir	PLOUNEVEZ-QUINTIN	Inscrit	1859,24	5,7	Vues filtrées par la végétation	nulle
62	Église	PLOUNEVEZ-QUINTIN	Inscrit	387,85	5,7	Vues fermées par le relief et le bâti	nulle
63	Chapelle Saint-Gilles	GOUAREC	Inscrit	297,21	9,3	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
64	Chapelle Notre-Dame de la Pitié	MELLIONNEC	Inscrit	124,22	8,7	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
65	Menhir	GLOMEL	Inscrit	9,3	8,4	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
66	Château de Coatcouraval (partie classée)	GLOMEL	Classé	366,25	8,1	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
66	Château de Coatcouraval (partie inscrite)	GLOMEL	Inscrit	366,25	8,1	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
67	Ferme de Kerblouz	GLOMEL	Inscrit	342,72	8,5	Vues fermées par le relief et le bâti	nulle
68	Menhir	GLOMEL	Classé	14,12	8,1	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
69	Église	GLOMEL	Inscrit	27,54	8,8	Vues fermées par le bâti	nulle
70	Chapelle de Locmaria	ROSTRENNEN	Inscrit	219,08	4,4	Vues fermées par le relief et les boisements	nulle
71	Chapelle Saint-Jacques	ROSTRENNEN	Classé	42,85	3,9	Vues fermées par le relief et le bâti	nulle
72	Église	ROSTRENNEN	Classé	53,65	3,7	Vues fermées par le relief et le bâti	modérée
73	Fontaine du 16e siècle	ROSTRENNEN	Classé	18,44	3,7	Vues fermées par le relief et le bâti	nulle

Figure 30 : Synthèse de la sensibilité des Monuments Historiques

2.2. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE

L'aire d'étude rapprochée ne compte aucun site protégé, ZPPAUP, AVAP, Secteur Sauvegardé ou site UNESCO et 3 monuments historiques avec uniquement une sensibilité, qualifiée de faible pour la Chapelle Saint-Colomban et son calvaire à Plounevez-Quintin et de modérée pour l'église et son cimetière de Kergrist-Moëlou et l'église de Rostrenen (dont seul le portail est classé au titre des Monuments Historiques).

À ce stade, des photomontages devront être réalisés et aucune incompatibilité n'a été relevée.

3 . SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS

L'analyse de l'état initial de l'aire rapprochée a mis en évidence quelques sensibilités paysagères, qui feront l'objet de photomontages dans l'analyse des impacts.

À ce stade, aucune sensibilité majeure n'a été relevée. Une analyse sera à mener concernant l'évaluation des impacts liés à la visibilité ou covisibilité avec un monument historique et notamment des effets cumulés puisque des situations de covisibilité impactante existent aujourd'hui. Des mesures concernant le nombre de machines projetées et leur disposition seront à étudier.